



RPQS Ass. 2025

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2025

COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapport d'Activité du Déléataire VEOLIA as pour cinq collectivités y compris le Quartier du Trayas.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026

Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le

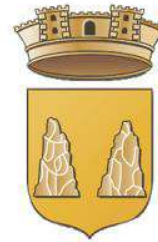


ID : 083-200035319-20260930-C_20260921_157-DE

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,...).

En cas de besoin, la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

PREAMBULE

Page 5

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

Page 7

2 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL

Page 9

3 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE PUGET SUR ARGENS

Page 22

4 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Page 28

5 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP DES ADRETS DE L'ESTEREL

Page 38

6 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE

Page 39

7 – LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNE PAR COMMUNE

Page 40

8 – LES CHIFFRES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

Page 50

9 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL DSP DE PUGET SUR ARGENS DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS DSP DES ADRETS DE L'ESTEREL

Page 59

10 – LE BUDGET ANNEXE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

Page 62

11 – LE SERVICE AUX ADMINISTRES D'ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

Page 63

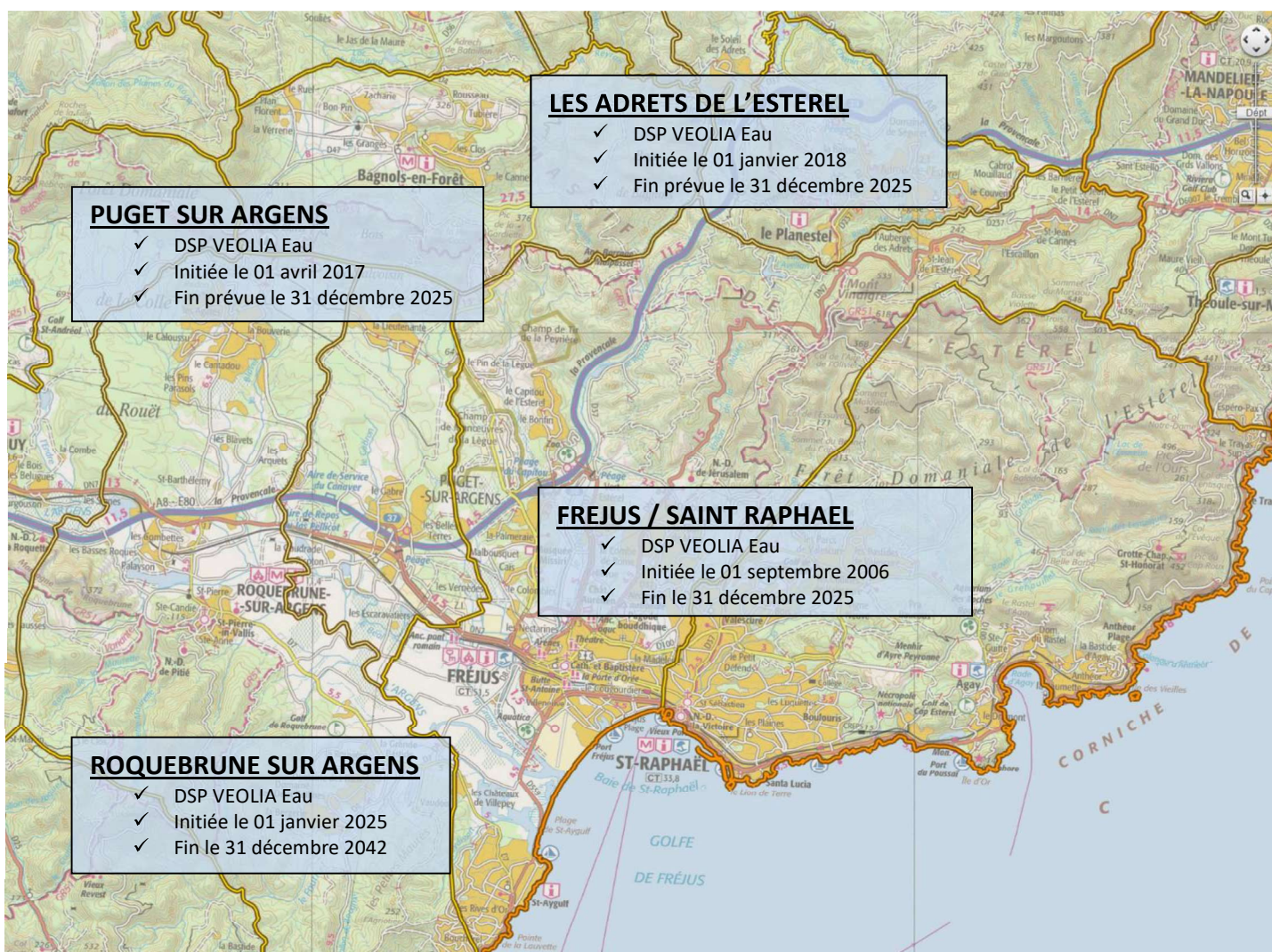
PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Estérel Côte d'Azur Agglomération est composé des cinq communes suivantes :

- Les ADRETS de l'Estérel
- FREJUS
- PUGET sur Argens
- ROQUEBRUNE sur Argens
- SAINT RAPHAEL

La collecte, le transfert et le traitement de l'Assainissement collectif et non collectif s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Public (DSP) concédée à VEOLIA Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et les Adrets de l'Estérel. Les contrats de DSP s'arrêtent fin 2024 pour Roquebrune sur Argens et fin 2025 pour les 4 autres communes d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.
- Une Délégation de Service Public (DSP) concédée à Véolia Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et des Adrets de l'Estérel. Ce nouveau contrat a débuté au 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 20 ans jusqu'au 31 décembre 2042 pour la Commune de Roquebrune sur Argens. Il débutera le 1^{er} janvier 2026 pour les communes de Fréjus, Saint Raphael, Puget Sur Argens et les Adrets de l'Estérel. Il intègre aussi le service assainissement non collectif pour l'ensemble des communes à partir du 1^{er} janvier 2025.



Remarque :

L'année 2013 a vu la création d'un service dédié au suivi et contrôle des Délégations de Services Publics et plus spécifiquement au suivi de VEOLIA Eau / CMESE dans le quotidien de ses missions et engagements liés par les contrats de DSP.

Le service DSP s'est renforcé avec l'arrivée, d'une personne chargée de la facturation de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif de Fréjus.

Le service technique du service Eau/Assainissement de Estérel Côte d'Azur Agglomération a ainsi la charge du contrôle des opérations d'exploitation, du programme de renouvellement réalisé par le délégataire et des demandes des communes et de leurs administrés.

Ce travail, effectué en partenariat avec le délégataire, permet notamment de s'affranchir de tout désordre présent et/ou à venir.

Le quartier du Trayas Littoral a été intégré au contrat de DSP Fréjus Saint Raphael.

1. PRESENTATION GENERALE D' ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

1. 1. Données Générales

Quelques chiffres clés afin de pouvoir se représenter le territoire et les spécificités de cette compétence assainissement :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 4 contrats distincts) le Quartier du Trayas inférieur est intégré au contrat Fréjus St Raphael				

Superficie	102.3 km²	89.6 km²	26.9 km²	106.1 km²	22.3 km²
Nombre d'habitants	59331 (2025)	37215 (2025)	8593 (2025)	15 229 (2025)	2 852 (2025)

Nombre d'abonnés	36 909		3 801	9 762	703
Nombre de branchement	26 870		1 967	6 298	580
Km de réseau	410kms		66,8 kms	205,4 kms	11 kms
Postes de relèvement	118 unités		10 unités	39 unités	1
Station d'épuration	Fréjus Reyran St Jean de Cannes	Agay	(aucune : rejet dans celle de Fréjus Reyran)	Planets (Centre village) Gaillarde (Les Issambres)	Pré Vert (en bas du village) Eglise (quartier église)
Volumes traités(m3)	9 920 540		895 652 (traités au Reyran)	1 578 913	93 146

Comme particularité il y a lieu de retenir :

- La Commune de Puget-sur-Argens ne possède pas de station d'épuration et rejette ses eaux usées à la Station d'Épuration (STEP) de Fréjus-Reyran.
- La commune de Roquebrune-sur-Argens procède de même avec une petite partie de son réseau (secteur situé au quartier dit « Château de Vaudois ») qui se rejette vers la STEP de Fréjus-Reyran.
- Enfin la commune de Saint-Raphaël a son quartier du Trayas desservi par un réseau de 4,5 km (4 283 m de canalisations Ø200 et 260 m de canalisations Ø160) géré par VEOLIA au titre du contrat de DSP Fréjus Saint Raphael depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration de Miramion à Théoule-sur-Mer, station d'épuration gérée par VEOLIA.

1. 2. Le Patrimoine de la collectivité

➤ Constitution et gestion du service :

Les volumes collectés sont traités aux usines de dépollution du Reyran, d'Agay et de Saint-Jean de Cannes pour les communes de Puget, Fréjus et Saint-Raphaël. Pour la Commune de Roquebrune, les volumes collectés sont traités aux usines du Reyran, de la Gaillarde et des Planets.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 4 contrats distincts) le Quartier du Trayas inférieur est intégré au contrat Fréjus St Raphael				

Nombre abonnés	2025	36 909	3 801	9 762	703
	2024	36 538	3 747	9 590	652
	Var. %	1,02%	1,44%	1,79%	7,82%

Nombre branch.	2025	26 870	1 967	6 298	580
	2024	26 836	1964	6 271	580
	Var. %	0,13%	0,15%	0,43%	0,00%

Km de réseau	2025	410	66,8	205,4	11
	2024	406	66,6	204,7	10,9
	Var. %	0,99%	0,3%	0,3%	0,9%

Postes de relèv.	2025	118	10	39	1
	2024	118	9	32	1
	Var.	0,00%	11,1%	21,88%	0

Volumés traités (m3)	2025	9 920 540	895 652	1 783 149	
	2024	10 973 109	1 255 660	1 984 544	
	Var. %	-10%	-29%	-10%	11%

Volumés facturés (m3)	2025	7 533 359	732 262	1 606 768	87 477
	2024	7 282 057	671 043	1 495 325	80 858
	Var. %	3%	9%	7%	8%

2. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES COMMUNES DE FREJUS – St RAPHAEL



Les communes de FREJUS et St RAPHAEL sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2006. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Ce contrat a fait l'objet de 3 avenants en 2012 portant sur :

- Mise à jour de l'inventaire des biens confiés au fermier ;
- Installation SIG ;
- L'accès aux données d'autosurveillance ;
- Convention facturation redevance Assainissement ;
- La création de nouveaux tarifs ;
- Charges d'exploitation supplémentaires depuis la prise en charge de nouveaux ouvrages liées aux travaux d'extension de la STEP d'Agay (St RAPHAEL) et de celle du Reyran (FREJUS) ;
- Révision rémunération du fermier

En 2013, un quatrième avenant a été signé entre la CAVEM et la CMESE. Celui-ci prenait en compte la transformation de la CAFSR en CAVEM et a notamment incorporé plusieurs ouvrages dans le contrat dont le délégataire a maintenant la charge d'exploitation.

En septembre 2016, un cinquième avenant a été incorporé au contrat. Celui-ci a pour objet de confier au Fermier le financement, la réalisation, et l'exploitation d'une unité de digestion des boues et d'une unité de valorisation du biogaz sur le site de la Station d'Épuration du Reyran.

En 2018, l'avenant 6 prenait en compte une baisse de tarif pour la prise en compte d'aides de l'Agence de l'Eau pour des travaux de renouvellement concernant les travaux d'assainissement liés à la lutte contre les eaux parasites : années 2018 -2019.

L'avenant 7, en 2018, intégrait l'évolution du régime fiscal au regard de la TVA ainsi que la prise en compte de l'écart de subventions prises en compte dans l'avenant 6 et l'aide définitive de l'Agence de l'Eau.

L'avenant 8, signé en 2019, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en compte :

- L'intégration du quartier du Trayas à la DSP assainissement
- L'intégration des désodorisations PR Porte des Gaules, Reyrannet, PR PALUD

- La suppression des désodorisations PR Mistral et "PR DDE
- La prise en charge des transport et traitement des refus de dégrillage et sables des STEP d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
- La réalisation d'analyses quotidiennes des eaux de baignades sur juillet et août des 23 plages de Fréjus et St Raphael
- La suppression des analyses RSDE (cf avenant 2)

L'avenant 9, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent
- Le renouvellement des 3 dégrilleurs de la STEP du REYRAN
- La mise en conformité des machines sur les STEP REYRAN et AGAY

L'avenant 10, signé en 2024, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- La réhabilitation de réseaux d'assainissement Route de la Corniche à Saint Raphael, sur le contour de Port Fréjus et avenue Maréchal Galliéni/ Victor Hugo à Fréjus
- L'exploitation de la REUT de la STEP d'Agay
- Une étude cybersécurité des usines de traitement des eaux usées
- Une convention avec la CACPL pour le paiement de la part transfert et traitement des eaux usées du Trayas
- La mise à jour du règlement de service afin de tenir compte de la possibilité de taxer à hauteur de 400% de la redevance assainissement un client non raccordé au réseau 2 ans après la mise en service du réseau d'assainissement
- Un bordereau des prix unitaires complémentaires concernant des travaux de mise en sécurité des usines ainsi que du suivi du traitement des odeurs

2.0. L'essentiel 2025

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 96 546 habitants de Fréjus et St Raphaël.

Le service est doté de 118 postes de relèvement, de 411 kms de réseaux Eaux Usées et de 26 870 Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- St Jean de Cannes
- Agay
- Le Reyran



Début du contrat : 01/09/2006

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé 53 403 ml
- ♦ Linéaire inspecté par caméra 3 140 ml
- ♦ Linéaire test à la fumée 0 ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur canalisations : 158
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : 142
- ♦ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : 0,43
 - Branchements / 1000 brts : 5,3

Les chiffres du service

- ♦ 36 909 clients
- ♦ 7 533 359 m³ Facturés

M 3 Traités :

- ♦ St Jean de Cannes : 82 905 m³
- ♦ Agay : 732 488 m³
- ♦ Reyran : 9 100 820 m³
- ♦ FMV Reyran : 4 327 m³

Quantité de boues évacuées :

- ♦ St Jean de Cannes : 80 m³
- ♦ Agay : 170 (Tonnes de MS)
- ♦ Reyran : 1 747 (Tonnes de MS)

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

2.1. Les Indicateurs Réglementaires

	2025
D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (u) (*)	96 546
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (t)	1 917,0
D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€/m ³)	2,35
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (ND)	120
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	(**)
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100,0
P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€) (*)	1 712,17
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (u/1000 hab.)	0
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (u/100 km)	18,51
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%) (*)	0,33
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (%)	100
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (ND) (*)	100
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité (*)	(*)
P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (%)	1,34
P258.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	3,8

(*) Données collectivités

(**) Données Police de l'eau

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

Tarifs	
VP.177 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (€ HT pour 120 m ³)	188,99
VP.190 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	35,58
VP.178 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités (€ HT pour 120 m ³)	63,60
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³ (€ HT pour 120 m ³)	3,60
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture (%)	10,00
VP.219 - Autres taxes et redevances applicables sur le tarif (€HTVA/m ³)	0,00
VP.347 - Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement (€HTVA/m ³)	0,0300
Réseau	
VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements) (km)	410 687
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements (km) (Assainissement)	411
VP.046 - Nombre de points noirs (u)	76
VP.141 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur) (km) (*)	1 974 (*)
ICGPR - Plan des réseaux	
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux (ND)	10
VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux (ND)	5
ICGPR - Inventaire des réseaux	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux (ND)	Oui
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (%)	95,00
VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée (ND)	Oui
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	95,00
ICGPR - Autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (ND)	100,00
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes (ND)	10
VP.258 - Inventaire pompes et équipements électromécaniques (ND)	10
VP.259 - Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux (ND)	10
VP.260 - Localisation des autres interventions (ND)	10
VP.261 - Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau (ND)	10
VP.262 - Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (ND)	10
ICGPR - Collecte	
VP.158 - Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (ND)	20
VP.159 - Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (ND)	10
VP.160 - Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en oeuvre de témoins de rejet au milieu (ND)	20
VP.161 - Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 (ND)	30
VP.162 - Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration (ND)	10
VP.163 - Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur (ND)	0
VP.164 - Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur (ND)	0
VP.165 - Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage (ND)	10

Boues	
VP.208 - Tonnage total des boues évacuées (tMS)	1 917,0
VP.209 - Tonnage total des boues admises par une filière conforme (t)	1 917,0
Epurateur	
VP.176 - Charge entrante en DBO5 (kg/j)	4 666
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (u)	428
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (u)	429
Abonnés	
VP.056 - Nombre d'abonnés (u)	36 908
Gestion Financière	
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (€) (*)	1 712,17
VP.068 - Volume facturé (m³)	7 533 359
VP.182 - Encours total de la dette	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)
VP.185 - Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N (€)	38 006 269
VP.268 - Montant des impayés au 31/12/N des factures émises au titre de l'année N-1 (€)	508 044
DC.195 - Montant financier des travaux engagés (€)	(*)

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	VP.210 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (U)	VP.211 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (U)	P.254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (%)	VP.176 Charge entrante en DBO5 (kg/j)
Fréjus - REYRAN	364	365	100	4 241
Fréjus - SAINT JEAN DE CANNES	12	12	100	41
Saint Raphaël - AGAY	52	52	100	384

2.2. Données complémentaires

L'année 2025 ayant été une année moins pluvieuse que 2024, -25% par rapport à 2024, les volumes traités par les STEPS REYRAN, AGAY et St JEAN DE CANNES sont passés de 10 973 109m³ à 9 920 540 m³ soit une baisse de 9.6%.

2. 3. Le Patrimoine de la collectivité

2. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2].

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2025 est de :
 Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 120

Détails :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	120

Dans le cadre de sa mission, Veolia procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses interventions ainsi que des informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2025, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,59%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la Estérel Côte d'Azur Agglomération et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,61%	0,61%	0,55%	0,62%	0,59%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	399 997	401 539	404 123	406 107	410 697
Longueur renouvelée totale (ml)	2363	2256	1858	3145	2426

2. 3. 2. Les événements majeurs

Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) de la STEP d'AGAY pour l'arrosage golf de Cap Estérel :

L'unité de REUT a été mise en service au cours de l'été 2023. Des essais de performance ont été menés pendant 6 mois afin de valider les performances de traitement conformément à l'arrêté préfectoral. Les résultats ont été transmis dans un rapport et communiqué à l'agence régionale de santé et à la DDTM du Var le 16/01/2024.

L'unité est composée d'un filtre, d'un réacteur UV, d'une chloration à la javel ainsi que d'une bache de stockage. L'eau traitée sera distribuée à l'association Cap Esterel conformément à l'AP du 5 septembre 2022, pour un débit maximal journalier de 900 m3/jour.

Le dispositif a été inauguré le 27 juillet 2023 par le Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération :



23 023 m3 d'eaux de REUT ont été distribués au cours de l'année 2025 et ont permis l'irrigation de certains green du golf du village vacances Cap Estérel.

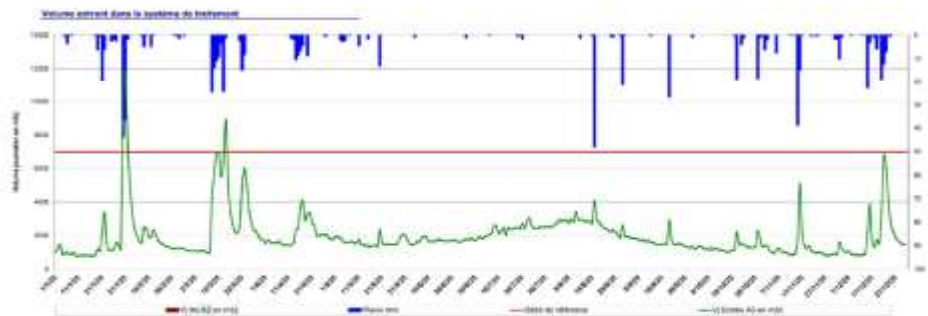
Des analyses ont été réalisées chaque semaine en parallèle des analyses officielles de l'ASCAPE, dont les résultats sont présentés ci-dessous :

Date	Paramètres		Commentaires
	E. COLI	ENTEROCOQUES	
	NPPY100/mL		
11/06/2025	<1	<15	conforme
18/06/2025	<1	<15	conforme
25/06/2025	<1	<15	conforme
01/07/2025	1	<15	conforme
08/07/2025	<1	<15	conforme
15/07/2025	<1	<15	conforme
22/07/2025	46	<15	conforme
30/07/2025	<1	<15	conforme
06/08/2025	42	<15	conforme
13/08/2025	435	<15	Alerte reçue le 15/08/2025. Pis de stockage de ASCAPE. envoi astreinte VEOLIA pour vidange bache et décontamination avant relance du process. Le 12/08/2025, analyse de ASCAPE conforme à 75 NPPY100 mL.
20/08/2025	<1	<15	conforme
28/08/2025	<1	<15	conforme
03/09/2025	<1	<15	conforme
10/09/2025	<1	<15	conforme
17/09/2025	<1	<15	conforme
24/09/2025	<1	<15	conforme
01/10/2025	2	<15	conforme
08/10/2025	<1	<15	conforme
15/10/2025	<1	<15	conforme
22/10/2025	<1	<15	conforme
29/10/2025	<1	<15	conforme

Fonctionnement :

Le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2021-2025) s'établit à 3198 m³/j. Il ne dépasse donc pas le débit de référence fixé dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de la station d'épuration d'Agay (6 968 m³/j) pour la période considérée.

La pluviométrie de l'année 2025 est en hausse : 631,4 mm contre 847,8 mm en 2024.



Un dysfonctionnement d'une carte automate est survenu le 13/07/2025, générant un by-pass au point A5 de 443 m³.

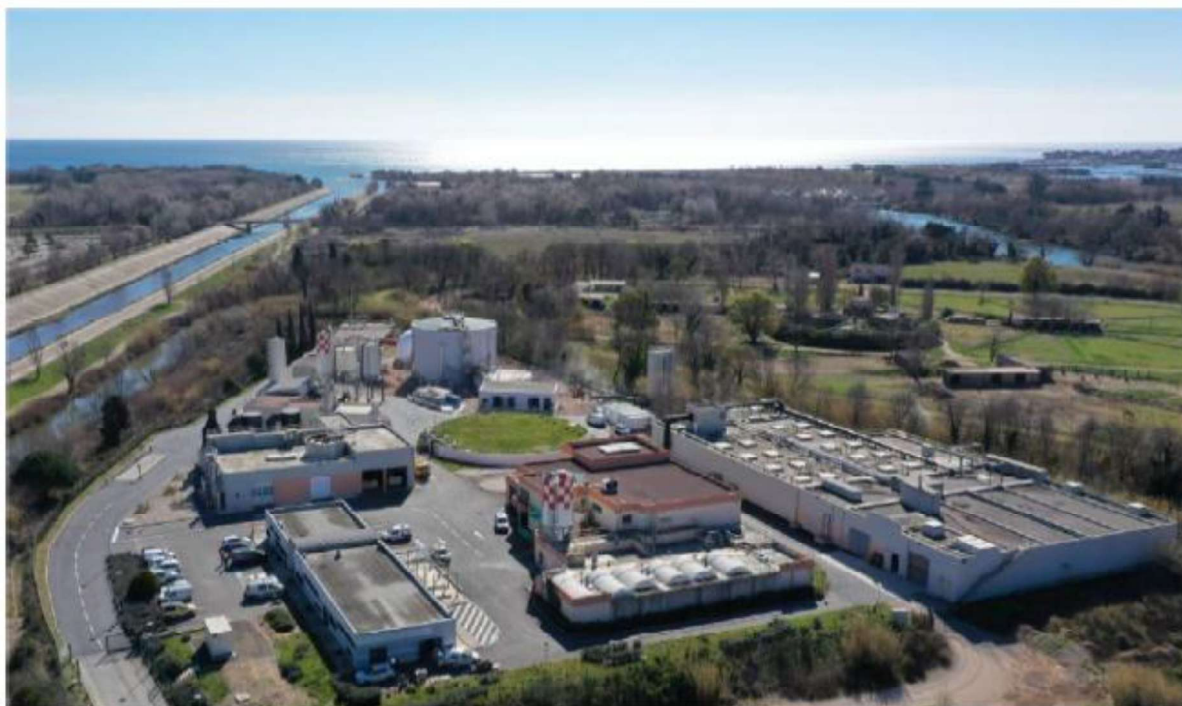
Les automates redondant de la tranche densadeg-biofors ont été renouvelés en avril 2025.

Les deux filières de désodorisations ont été équipées de capteurs H₂S (entrée et sortie).

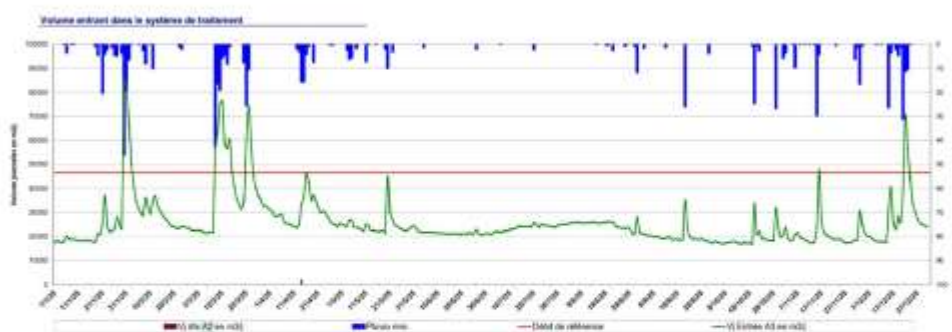
Une plainte pour nuisances sonores a été identifiée en 2025 : il s'agissait du motoréducteur de la filière de traitement des graisses. La fréquence du motoréducteur a été diminuée, permettant d'atténuer grandement le bruit sans pour autant mettre en péril le traitement.

Une plainte d'odeur a également été remontée. Nous avons identifié le système de traitement des graisses comme étant à l'origine du désagrément. Nous avons rallongé le tube d'arrivée dans l'équipement. Il serait intéressant de réfléchir à une solution pérenne comme un recouvrement de l'ouvrage avec connexion à la ventilation de l'usine (tours de désodorisation).

- Station d'épuration du Reyran :



La pluviométrie annuelle cumulée s'élève à 672,2 mm contre 1046,2 mm en 2024. Le DTG a été dépassé 18 fois. Ceci s'explique par les forts volumes de pluies. L'impact des pluies sur le débit entrant en tête de station (point A3) est visible sur le graphique ci-dessous :



Précisons que le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2021-2025) s'établit à 39641 m³/j. Il est donc inférieur au débit de référence de la station d'épuration du Reyran (46 573 m³/j) alors que la charge brute de pollution organique entrante s'établit à 35% de la charge nominale de la station d'épuration.

Rappelons qu'au regard de l'impact lié à l'intrusion des eaux claires parasites de temps de pluie sur le nombre de déversements et sur le débit de référence, les Services de l'Etat peuvent exiger de la collectivité une mise en conformité du système de collecte comme du système de traitement. Dans l'attente le système d'assainissement serait déclaré non conforme en performance au titre de la DERU.

La lutte contre les apports d'eaux pluviales dans les réseaux de collecte EU revêt donc un enjeu crucial tant d'un point de vue du fonctionnement de la station d'épuration que d'un point de vue réglementaire tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

Les trois filières de désodorisation ont été équipées de capteurs H₂S en entrée et en sortie.

Les trois filières de désodorisations (Azurair, file boues et "tranche 2") ont été équipées de capteurs H₂S (entrée et sortie).

Valorisation du Biogaz

En 2025, l'unité de valorisation de biogaz a produit 694 188 Nm³ soit 7 514 245 kWh.

La production de biométhane a été impactée par les événements suivants :

- renouvellement des membranes de filtration du biogaz
- renouvellement du compresseur de la ligne biogaz
- dysfonctionnements d'une sonde de pression compresseur
- incident chez GrDF (défaut injection THT)

1746 tonnes de matières sèches ont été évacuées pour un total de 6413 tonnes de boues digérées ce qui correspond à 256 camions-bennes.



- Sous-produits :

La collectivité, responsable des évacuations des boues, fait réaliser cette mission dans le cadre d'un marché de transport et de traitement des boues vers une destination conforme à la réglementation.

En 2025 les boues de la station d'Agay ont été évacuées vers les centres de compostage ci-dessous :

- Saint-Julien pour 60 T
- Tarascon pour 212,04 T
- Verdère pour 310,62 T

Celles du Reyran vers les centres de compostage ci-dessous :

- Tarascon pour 2356,54 T
- Châteaurenard pour 289,98 T
- Izeaux pour 1955,16 T
- Sillans (BNR) pour 1175,04 T
- Buech Amendements pour 636,46 T

Problématique Réseaux de transport en béton âme tôle

Dans l'inventaire du patrimoine assainissement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, nous dénombrons un peu plus de 8,8 kilomètres de canalisation dans le même matériau (Béton âme tôle) et de la même période de pose (1978) avec ce niveau de fragilité inquiétant. Ce collecteur de transport parcourt le front de mer entre le Port de Santa Lucia et la station d'épuration du Reyran, via l'avenue de Provence et la Route Départementale 559.

Un effondrement réseau était d'ailleurs survenu sur l'avenue de Provence, à l'intersection avec la rue du Progrès en novembre 2023.

- Casse de réseau

Aucune casse majeure n'est à déplorer cette année. Cependant 8 interventions ont eu lieu sur collecteur :

Adresse	Date réalisation
513 RUE FELIBRIGE	JANVIER 2025
4/84 RUE DU PIN BERNARD	FÉVRIER 2025
REFOULEMENT PR DÉBARQUEMENT	JUILLET 2025
315 RUE FELIBRIGE	SEPTEMBRE 2025
111 AV ERCKMANN ET CHATRIAND	SEPTEMBRE 2025
239 AV DU SOLEIL	NOVEMBRE 2025
407 BD DES FARIGOULETTE	DÉCEMBRE 2025
631 AV RONSARD	DÉCEMBRE 2025

- Évolution du taux d'obstruction réseau

Le taux d'obstruction sur collecteur est 0.43 obstruction / Km de réseau pour l'année 2025. Ce taux est en diminution par rapport à 2024 (0.52 obs/km)

- Curage des réseaux

Pour l'année 2025, la répartition du curage des réseaux a été la suivante :

Commune	Linéaire curé km
Fréjus	32,7
Saint Raphaël	20,8

La méthodologie employée pour définir ces tronçons est basée comme suit :

- Curage préventif systématique basé sur les points noirs généralement liée à une faible pente du collecteur avec comme exemple non exhaustif :
 - Port Fréjus : Un curage régulier est réalisé de façon préventive sur l'ensemble du réseau communautaire de ce secteur en raison de la faible pente de ce collecteur mais aussi de la présence de graisses rejetées en quantité importante par les usagers.
 - Avenue Tassigny à Fréjus. Ce réseau, réhabilité courant 2008, présente de nombreuses malfaçons connues (tampons dégradés, contre-pente importante...) qui doivent être traitées.

Suite à un signalement de copropriété, le plan d'entretien initial a dû être révisé.

- Rue Thiers à Saint Raphaël où nous constatons régulièrement la présence en grande quantité de graisse vraisemblablement liée à l'activité commerciale de cette artère. La réhabilitation de cette rue est achevée. Un entretien régulier sera cependant maintenu, particulièrement en amont et pendant la saison estivale.
- Plage du Veillat à Saint Raphaël. Les regards de visite de ce collecteur étant dans les commerces de surcroît ouverts uniquement durant la saison estivale, son exploitation notamment curative est rendue très complexe. La reprise de ce réseau est d'une importance stratégique majeure, notamment dans le contexte de la promenade des Bains.
- Avenue Musset à Saint Aygulf où le collecteur principal en Ø200 PVC est régulièrement sujet à des obstructions. Il semble que les travaux réalisés l'année dernière aient produit l'effet attendu.
- Curage curatif réalisé à la suite d'une enquête de terrain avec un niveau d'encrassement important dans le collecteur.
- Les bacs à sable font également l'objet d'un nettoyage au moins une fois par an. La liste des bacs à sable se trouve en annexe du présent rapport.

L'inaccessibilité de certains réseaux enclavés rendent impossible toute intervention par l'aide d'un camion hydrocureur et ceci malgré la nécessité (ensablement important, leur importance (réseau de transport) mais aussi les conséquences liées à un débord avec pollution quasi immédiate du milieu naturel.

De plus, pour ceux implantés dans les vallons, après chaque événement pluvieux, la montée des eaux empêche durant plusieurs jours l'accès au regard de visite car les tampons ont été mis à la côte radier du pluvial.

Les principaux secteurs sont (liste non exhaustive) :

- La Garonne où environ 75% du linéaire est inaccessible du fait de la présence de ponts à faible hauteur. Les rampes d'accès actuelles sur le Boulevard du Cerceron et de l'Avenue de Valescure (Police Municipale) sont insuffisantes : de nouveaux accès doivent être réalisés en priorité dans ce vallon du fait de l'importance de ce réseau.
- Cette problématique peut se généraliser peut se généraliser à l'ensemble des réseaux longeant des vallons pluviaux : Armitelle, Péguière, Rébori, les Crottes....

Une difficulté d'exploitation supplémentaire est générée par la présence de réseaux amianté. Celle-ci nécessite l'instruction et la mise en œuvre d'un protocole spécifique à ce matériau, comme c'est déjà le cas dans de nombreux domaines.

- Visite annuelle des émissaires maritimes

Le rapport de visite annuel a été réalisé :

- Emissaire Step Agay (Pourrousset)
- Emissaire Camp Long
- Emissaire Toukan
- Emissaire Péguière
- Emissaire Playa
- Emissaire STEP Esclamandes DN900
- Emissaire STEP Reyran DN700
- Emissaire Balzac

Certains ouvrages présentent des défauts, anomalies ou casses qu'il faudrait reprendre.

Une attention toute particulière est systématiquement mentionnée sur l'émissaire de la Playa puisque, au fil des années, des dégradations inquiétantes ont été observées (croches d'ancre) sur la zone des 20 mètres de profondeur mettant en avant un réel risque de rupture de la conduite à cause du mouillage des bateaux. La mise en place d'un balisage spécifique en surface est fortement conseillée pour se prémunir de ce risque.

Le curage de l'émissaire Camp Long a été réalisé en 2025.

Le test de protection cathodique de l'émissaire de la playa a été effectué et a fait l'objet d'un rapport qui a été transmis.

Désodorisation :

Le site du Reyranet à proximité immédiate des habitations est très sensible. Une étude spécifique a été menée suivi de la mise en œuvre d'actions pour renforcer son fonctionnement. Aucune réclamation n'a été enregistrée en 2025.

Afin de s'assurer du bon fonctionnement de ses unités Esterel côte d'Azur Agglomération a équipé les sites de PR Palud, Reyranet, centrale PTT de capteurs de mesure d'H₂S en continu amont -aval. Initialement seul le poste Porte des Gaules était équipé de ce type de mesure en ligne. Ces équipements permettent un suivi rigoureux du traitement tout au long de la journée.

Traitement H₂S :

Le bilan des consommations des réactifs est le suivant :

Commune	PR	Réactifs utilisés	Kg de réactifs utilisés 2025
Saint-Raphaël	AGAY RIVIERE	Ca(NO ₃) ₂	0
Saint-Raphaël	AIGUEBONNE	Ca(NO ₃) ₂	0
Fréjus	BALZAC	Ca(NO ₃) ₂	1200
Saint-Raphaël	BEAU RIVAGE	FeCl ₃	0
Saint-Raphaël	BEAUMETTE	Ca(NO ₃) ₂	3600
Saint-Raphaël	CAMP LONG	Ca(NO ₃) ₂	1200
Fréjus	CENTRAL DDE	Ca(NO ₃) ₂	3600
Fréjus	CENTRAL PTT	Ca(NO ₃) ₂	3600
Saint-Raphaël	CHÊNES VERTS	Ca(NO ₃) ₂	pas accès, sur chaussée
Fréjus	CROIX DU SUD	Ca(NO ₃) ₂	0
Fréjus	ESCAILLON 1	Ca(NO ₃) ₂	1200
Fréjus	GIRAUD	Ca(NO ₃) ₂	0
Fréjus	GRAND CALME	Ca(NO ₃) ₂	0
Saint-Raphaël	ILE VIEILLE	Ca(NO ₃) ₂	2400
Fréjus	MA BRETAGNE	Ca(NO ₃) ₂	pas accès, sur chaussée
Fréjus	PALUD	FeCl ₂	266738
Fréjus	PÉDÉGAL	Ca(NO ₃) ₂	plus accès mise en place plots bétons
Saint-Raphaël	PÉGUIÈRE	Ca(NO ₃) ₂	1200
Saint-Raphaël	TOUKAN	Ca(NO ₃) ₂	pas accès
Saint-Raphaël	VIADUC	Ca(NO ₃) ₂	2400
Fréjus	VILLENEUVE	FeCl ₃	0
Fréjus	VILLEPEY	Ca(NO ₃) ₂	4800

RÉSEAUX :

Diagnostic permanent

Les principaux résultats observés pour l'année 2025 sont :

Sur le système d'assainissement du Reyran :

Sur les communes de Puget sur Argens, Fréjus et Saint Raphaël, le diagnostic permanent – Bilan des flux est en place depuis 2020 .

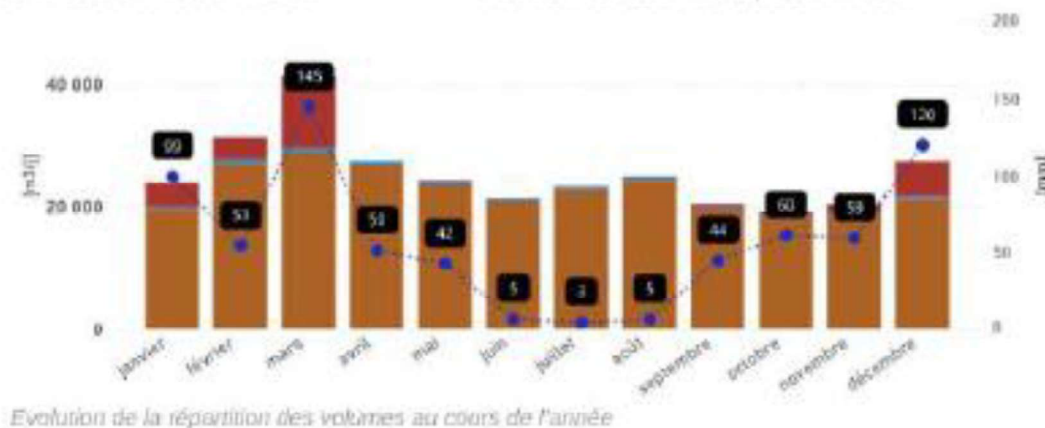
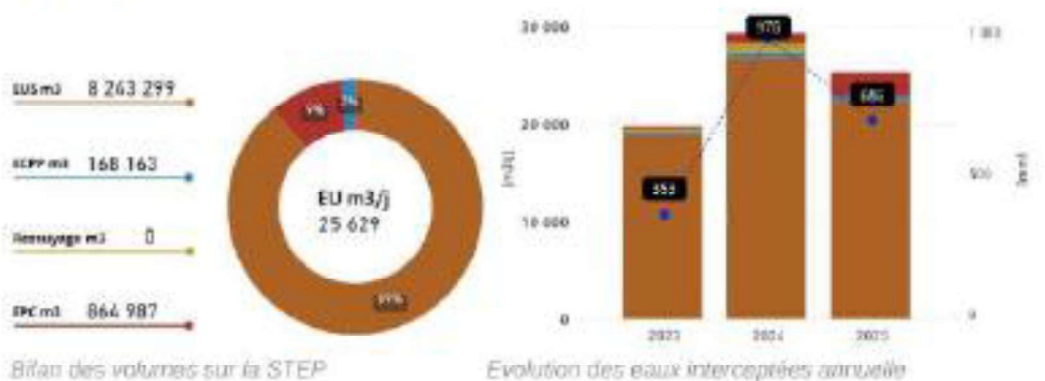
> Pour Puget sur Argens : 22 sondes LTUS et 6 débitmètres.

> Pour St Augustin : 18 sondes LTUS et 10 débitmètres.

> Pour Fréjus : 15 sondes LTUS et 23 débitmètres.

> Pour Saint Raphaël : 19 sondes LTUS et 14 débitmètres.

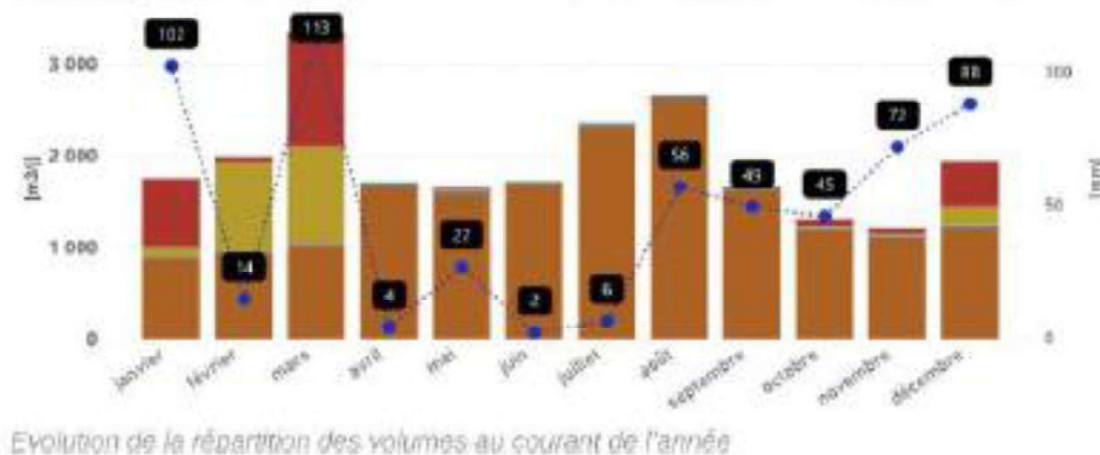
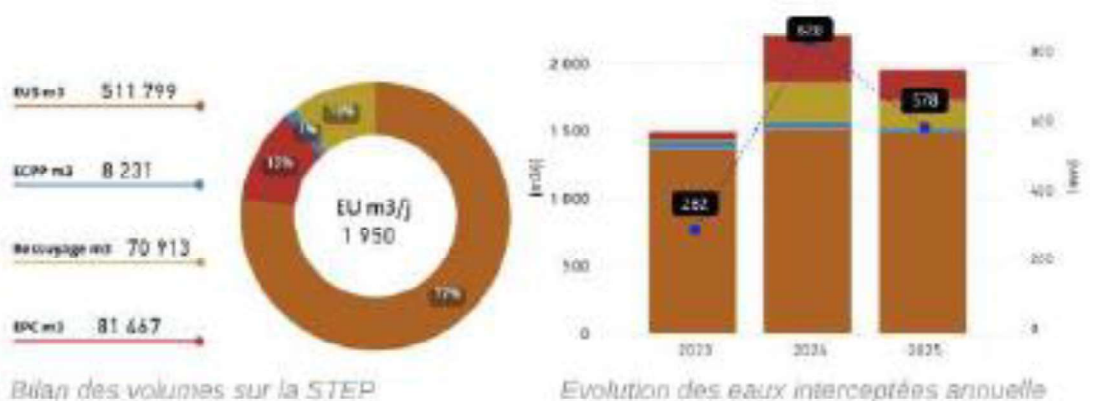
Un nouvel outil d'exploitation des données de diagnostic a été déployé cette année. Auparavant, chaque sonde LTUS représentait un sous-bassin ; dorénavant, ce sont les Postes de Relevage, largement présents sur le territoire, qui servent d'exutoire pour les bassins. Les sondes sont quant à elles utilisées pour la sous-sectorisation.



Le bilan des volumes de la STEP nous permet de mettre en évidence que les eaux parasites représentent 11% du volume entrant.

Sur le système d'assainissement d'Aqay :

Le diagnostic permanent – Bilan des flux est mis en œuvre depuis 2020 .
 Cette métrologie se compose de 7 sondes LTUS et 7 débitmètres



Le bilan des volumes de la STEP nous permet de mettre en évidence que les eaux parasites représentent 23% du volume entrant.

Divers ouvrages

- **Ouvrages de visite**

Le réseau gravitaire contournant la Place Lamartine se raccorde à celui de la dragonnière. Cependant, l'actuel regard de visite est désaxé de plusieurs mètres et ne permet pas d'accéder sur la partie verticale du raccordement.

Les ouvrages de visite sur l'Avenue Anatole France sont des « Té de curage » sur chaque collecteur. Cet équipement ne permet pas un accès optimal pour garantir un bon entretien.

La distance entre regards de visite ne peut excéder 50 mL afin d'assurer une intervention efficace sur l'ouvrage pour une désobstruction ou dans le cadre d'un curage préventif. Cependant, concernant les réseaux d'eaux usées de la dragonnière, ces distances sont, pour la plupart, bien supérieures à cette valeur limite en sachant que le risque d'engorgement est accru en raison de la présence de nombreux coudes non visitables sur le tracé.

Sur la liaison Lamartine -> Thiers, l'inventaire des accès est le suivant :

Adresse	Distance inter-regard (mL) dans le sens écoulement
Place Lamartine (accès à reprendre)	
Avenue Anatole France (accès à reprendre)	90 mL
Rue Basso	170 mL
Début Rue de la Garonne	40 mL
Rue de la Garonne / Place Ortolan	45 mL
PR Thiers	50 mL

Il est donc indispensable de créer de nouveaux regards de visite en respectant ces distances pour ne pas être dans l'incapacité de pouvoir déboucher le réseau avec les incidences qu'une telle situation implique.

Propositions d'amélioration :

STATIONS D'EPURATIONS

STATION D'ÉPURATION DU REYRAN :

Nous constatons régulièrement la présence de dépôts sauvages en bordure de voie à quelques dizaines de mètres de l'entrée de la station d'épuration. Pour limiter ces dépôts il conviendrait de mettre en place un portail sur la voie d'accès à la step à l'aval immédiat de l'entrée de la déchèterie.

Pour mémoire, des fissures au sol ont été relevées dans l'atelier et le magasin avant la réception des ouvrages construits par Degremont.

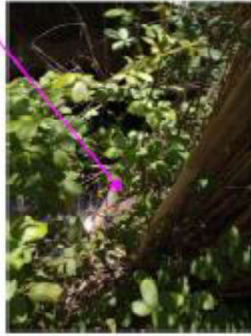
Pour mémoire également, les barrières automatiques situées de part et d'autre du pont bascule ne sont pas opérationnelles. Ces équipements n'ont jamais été mis en service par l'entreprise Degremont.

La conduite d'arrivée d'eaux brutes (depuis Porte des Gaules) sur la STEP présente des traces de corrosion et son intégrité est altérée (cf photo ci-dessous). Il serait intéressant d'envisager sa réparation ou son renouvellement.



Le débroussaillage de la zone au sud de l'usine devrait être envisagé afin de permettre l'accès et l'inspection visuelle du clapet du déversoir en tête de station. Actuellement, l'accès y est dangereux de par les nombreuses espèces végétales ayant colonisé le milieu et la présence de la rivière Grande Garonne. La zone approximative (à définir sur place) est représentée sur le plan aérien ci-dessous :

Clapet



Les BAES, éléments de sécurité pour l'évacuation des locaux, ne sont pas câblés correctement électriquement et ce depuis la construction de la tranche biologique. Des dysfonctionnements de plusieurs blocs risquent d'être constatés lorsque leur utilisation sera nécessaire.

La conduite provenant du PR Aéroport est endommagée et son état se dégrade malgré les réparations effectuées :

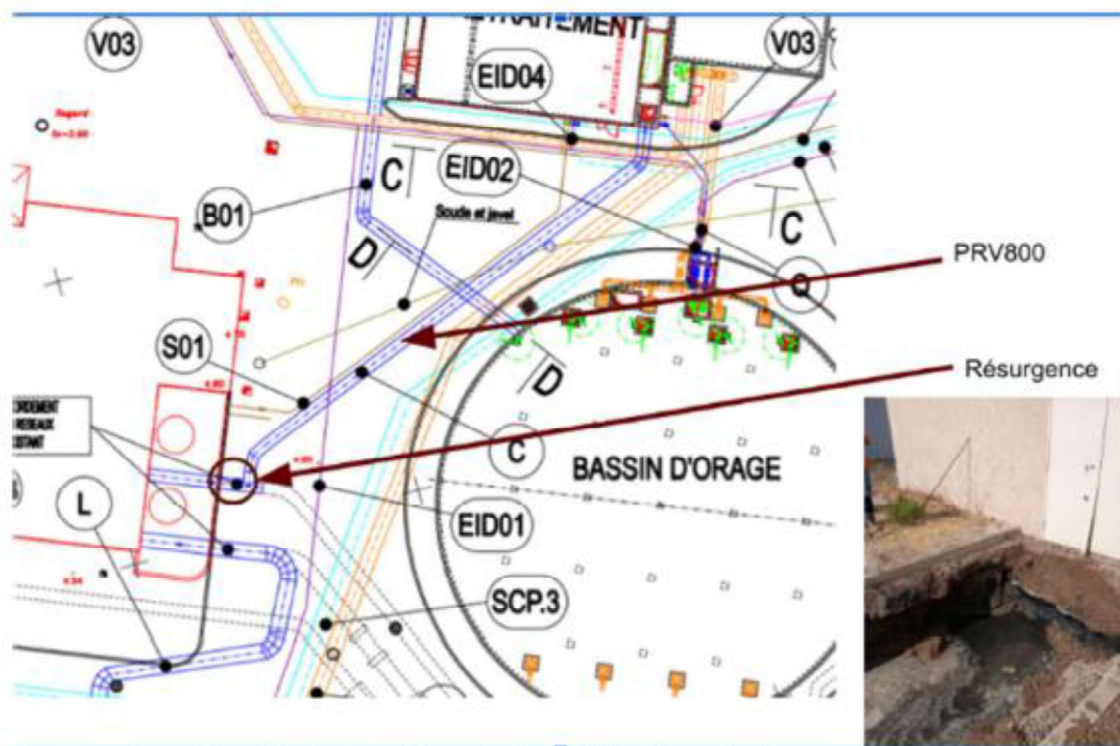


Moyens de levage :

Aucun moyen de levage n'est installé sur la tranche 2, ce qui rend dangereuse la manutention des équipements (2 escaliers). Il pourrait être intéressant de créer deux socles de potences avec potence et treuil ou palan électrique afin de sécuriser le montage d'équipements lourds et/ou encombrants : pompes à sables verticales, airlift, pompes à sables de transfert, etc

Une fuite a été détectée au niveau du bâtiment "TR2", à l'aplomb des murs de désodorisation (cf plan ci-dessous). Les eaux sont noires, faisant penser à de l'eau de mer. Des tests de variation de débit horaire envoyés en TR2 ont été réalisés sans qu'aucune corrélation ne puisse être établie. Cette fuite a soudainement disparue pendant quelques mois pour réapparaître en fin d'année.

Un terrassement a été effectué, et des pompes ont été mises en place afin d'épuiser le flux et de le renvoyer au bassin d'orage pour réintégration dans le traitement.



Une inspection caméra va être lancée sur la canalisation mais il est fort probable que cette fuite provienne du génie civil de la Tranche 2 de l'usine. Il est donc indispensable de lancer le diagnostic de ces ouvrages.

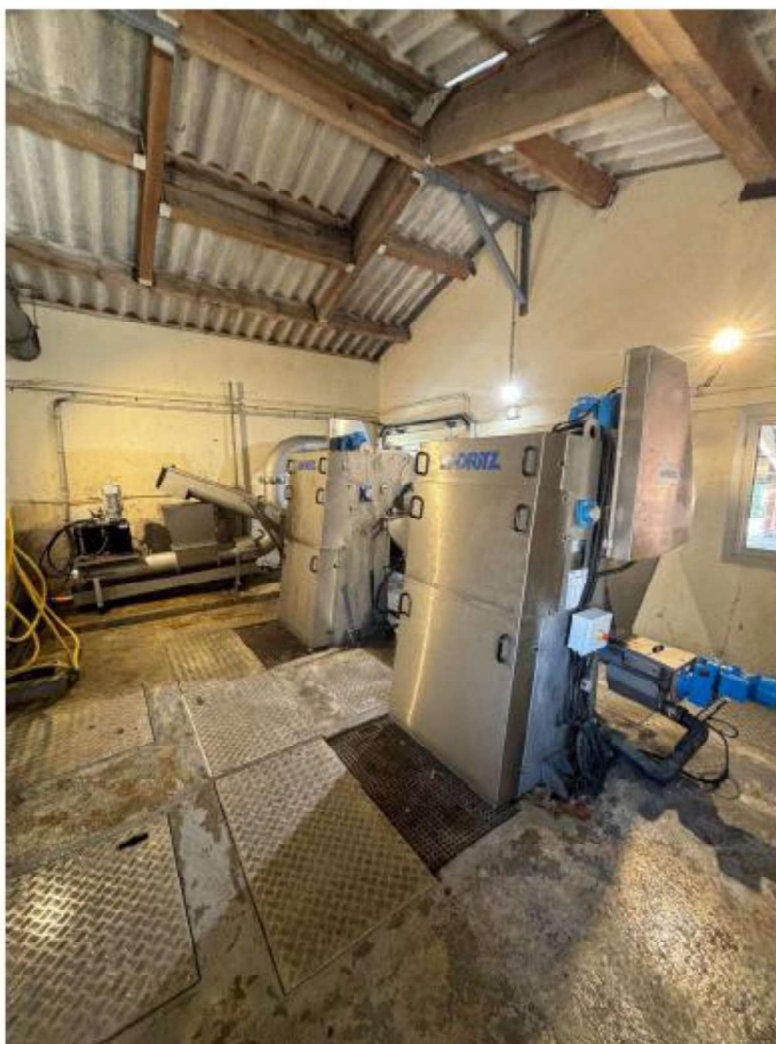
STATION D'ÉPURATION D'AGAY :

Le système de connexion des bennes à boues mériterait d'être amélioré en termes de sécurité. Actuellement, le raccordement est difficile de par la conception : un agent doit systématiquement monter sur la benne en fin de manœuvre de rotation afin de guider le conducteur de la benne et que les éléments s'emboîtent convenablement. Un mauvais emboîtement pourrait générer un débord de boues à l'extérieur de la benne et un endommagement des équipements.

**GROUPES ELECTROGENES :**

Les GE du PR Palud, et des stations d'épuration d'Agay et du Reyran doivent répondre à la réglementation ICPE- Rubrique 2019-A avec notamment obligation de déclaration et de contrôle. Malgré nos informations en 2019 et 2020 nous n'avons pas de retour sur le fait que la situation de ces GE aient été régularisés. Un contrôle période par un organisme agréé est à faire ensuite. Nous avons lancé un audit de ces installations et des travaux de mise en conformité sont nécessaires. Un bilan sera transmis.

Le local dégrilleur de la STEP Agay est une zone à fort dégagement d'H₂S, lié au refoulement des pompes du poste amont. L'extraction d'air pourrait y être améliorée en créant une aspiration au plus près des points de dégazement (dégrilleurs) et en confinant plus efficacement les ciels gazeux des canaux d'arrivées des effluents.

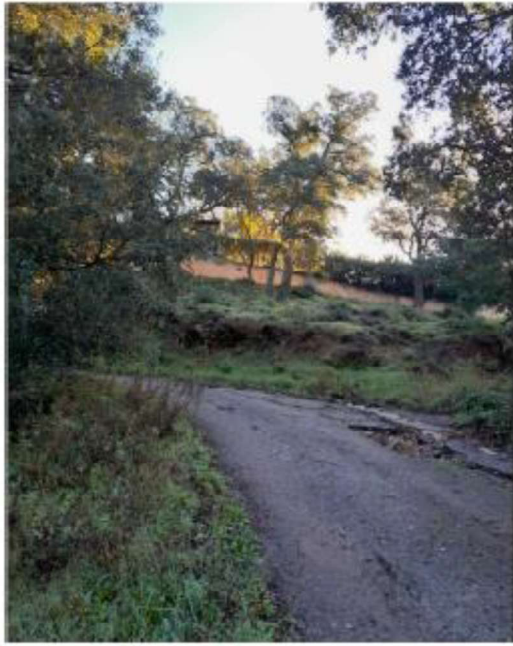
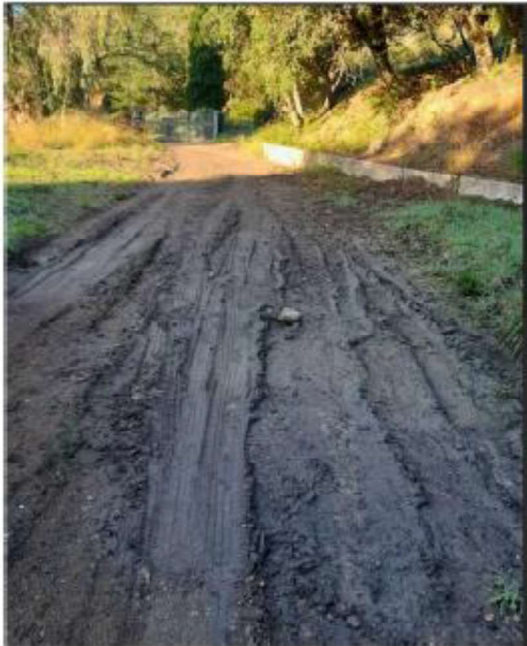


St Jean de Cannes :

Le manuel du système d'assainissement est en attente de validation par l'agence de l'eau .

-La remise en état du bassin d'orage présentant des perforations est nécessaire.

-La réfection du chemin d'accès et la reprise de l'évacuation des eaux pluviales en partie basse (entre rampe d'accès et portail de l'usine) doivent être entrepris pour permettre un accès sécurisé.

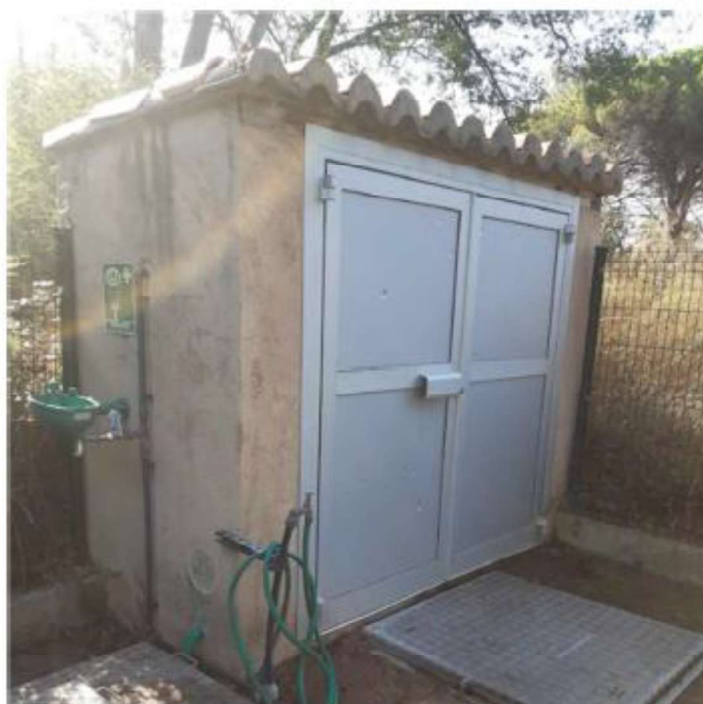


Perspectives réseaux d'assainissement et postes de relevage

Le poste de relevage de Beaurivage a été réhabilité avec un process de type pompage en ligne au premier semestre 2025. Esterel Côte d'Azur Agglomération devra statuer sur la suppression des équipements de type désodorisation inopérants avec ce type de process.

PR Golf Esterel:

En matière de sécurité des biens et des personnes, l'installation PR Golf Esterel nécessite une protection contre la projection des balles de golf, ce site se trouve à proximité du parcours de golf et des projections de balles sont récurrentes au sein de l'enceinte du poste.



PR Masse:

Des travaux ont été entrepris par la maître d'ouvrage dans le cadre du marché de réhabilitation et d'amélioration des PR, afin de traiter les étanchéités des toitures du local technique du Poste Masse. Il reste cependant à reprendre la partie génie civil de la dalle de couverture amovible au droit du local fosse présentant une dégradation importante.

L'accès à la fosse reste extrêmement périlleux et se fait via un escalier en colimasson. Dans le cadre de la réhabilitation d'ouvrages il est nécessaire de traiter cet ouvrage.

**PR Aérodrome:**

Le local Haute tension présente des traces d'infiltrations apparentes au niveau de la dalle supérieure et un ruissellement vers les équipements électriques a été constaté lors d'épisodes pluvieux significatifs. Il est primordial de procéder à la reprise de l'étanchéité de la dalle supérieure.



PR Dramont:

Une partie de la charpente du local fosse présente un état avancé de décomposition, il faut procéder à la reprise partielle.



À noter également sur cet ouvrage qu'une reprise de la chaussée aux abords du PR à été effectuée par la propriétaire du camping environnant .

il en résulte une montée des eaux par temps de pluie sur versant par dessus les seuils de portes dans les locaux en particulier la fosse sèche de l'ouvrage ou se trouve le sumpes

Il faut trouver une solution avec le propriétaire afin de limiter ce désagrément.



Réseaux et branchements :

	Patrimoine					
	2021	2022	2023	2024	2025	
Longueur total de réseau (en ml)	399 997	401 539	404 123	406 107	410 687	1,13%
Canalisation gravitaires	354 648	355 128	357 145	358 656	363 560	1,37%
Canalisation en refoulement (en ml)	45 349	46 411	46 978	47 451	47 127	-0,68%
Nombre de branchements	26 745	26 772	26 796	26 836	26 870	0,13%
Nombre de regards	10 846	10 904	10 965	10 965	11 577	5,58%
Nombre de déversoirs d'orage	14	14	14	14	14	0,00%

Programme de renouvellement contractuel

Canalisations

Programme de travaux réalisés

ASSAINISSEMENT

2025										
FRÉJUS / SAINT RAPHAËL										
Emplacement des travaux	CANALISATION							Branchts	Regards	Montants réalisés Euros
	200 PEHD	200 PVC	200 Gainage	300 Gainage	400 PVC	500 Pvc	500 Béton Gainage			
25 - CAFSR REFOULEMENT BEAURIVAGE EU						570			1	533 669,40
25-CAF SR RUE FELLIBRIGE AUBANEL TR2 EU							298	20	9	342 144,04
25-CAF SR ZAMENHOOF-DE GAULLE EU			41	270				2	14	176 163,25
25-CAF SR EMISSAIRE CAMP LONG EU	27									48 645,03
Ren. accidentel ECAA EU FSR		43						16	127	218 675,01
Total	27	43	41	270	0	570	298	38	151	1 319 296,73
Total : 1 249 m										

Suite à l'avenant 10, une opération de renouvellement de réseau hors p
réalisée en 2025 :

- Bd de la Corniche à Saint Raphael : liaison PR Péguière- PR Beaurivage (tranche1) : 305ml en DN 400

ASSAINISSEMENT	
ECAA FSR	MONTANT RÉALISÉ

2025

		Total
Réseau Patrimonial	1 100 622 €	1 319 297 €
Accidentel Réseau	218 675 €	

		Total
Unités techniques Patrimonial	626 136 €	1 310 347 €
Unités techniques Fonctionnel	532 553 €	
Accidentel U.T	151 659 €	

		Total
Total Patrimonial	1 726 758 €	2 629 644 €
Total Fonctionnel	532 553 €	
Total accidentel	370 334 €	

Total général	2 629 644 €
---------------	-------------

3. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT PUGET SUR ARGENS



La commune de PUGET sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} avril 2017 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

L'avenant 1, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent

3.0. L'essentiel 2025

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 8 593 habitants de Puget sur Argens.

Le service est doté de 10 postes de relèvement, de **66,9 kms** de réseaux Eaux Usées et de **1 967 Branchements**.
Les effluents sont traités sur la station d'épuration de :

- Le Reyran

Début du contrat : 01/04/2017

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé : 4 988 ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur réseau : 16
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : 15
- ♦ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : **0,2**
 - Branchements / 1000 brts : **7,6**



Les chiffres du service

- ♦ **3 801** clients
- ♦ **732 262 m³** d'assiette

M 3 Traités du Puget au Reyran:

- ♦ Reyran : **895 652 m³**
- ♦ Total en m³ traités au Reyran: **9 100 820 m³**

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

3.1. Les Indicateurs Réglementaires 2025

	2025
D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (u)	8 593
D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€/m ³)	2,75
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (ND)	120
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	(**)
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€)	94,25
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (u/1000 hab.)	0
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (u/100 km)	16,45
P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	0,26
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (ND)	90
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	(*)
P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (%)	1,32
P258.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	3,8

(*) Données collectivités

(**) Données Police de l'eau

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	2025
Tarifs	
VP.177 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (€ HT pour 120 m ³)	182,82
VP.190 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	36,37
VP.178 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités (€ HT pour 120 m ³)	114,00
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³ (€ HT pour 120 m ³)	3,60
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture (%)	10,00
VP.347 - Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement (€HTVA/m ³)	0,0300
Réseau	
VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements) (m)	66 858
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements (m) (Assainissement)	66 858
VP.046 - Nombre de points noirs (u)	10
VP.141 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur) (m)	91 (*)
ICGPR - Plan des réseaux	
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux (ND)	10
VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux (ND)	5
ICGPR - Inventaire des réseaux	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux (ND)	Oui
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (%)	100
VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée (ND)	Oui
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	100
ICGPR - Autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (ND)	100
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes (ND)	10
VP.258 - Inventaire pompes et équipements électromécaniques (ND)	10
VP.259 - Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux (ND)	10
VP.260 - Localisation des autres interventions (ND)	10
VP.261 - Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau (ND)	10
VP.262 - Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (ND)	10

	2025
Abonnés	
VP.056 - Nombre d'abonnés (u)	3 801
Gestion Financière	
VP.068 - Volume facturé (m ³)	732 262
VP.182 - Encours total de la dette	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)
VP.185 - Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N (€)	5 628 561
VP.268 - Montant des impayés au 31/12/N des factures émises au titre de l'année N-1 (€)	74 134
DC.195 - Montant financier des travaux engagés (€)	(*)

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

3.2. Données complémentaires

La gestion du patrimoine	Producteur	Valeur 2025
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	1 967
Nombre de branchements neufs	Délégataire	3
Nombre de postes de relèvement	Délégataire	10
La collecte des eaux usées	Producteur	Valeur 2025
Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	31
Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	4 988 ml
Les consommateurs et leur consommation	Producteur	Valeur 2025
Nombre de communes desservies	Délégataire	1
La satisfaction des consommateurs et l'accès à l'eau	Producteur	Valeur 2025
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	83 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
Les certificats	Producteur	Valeur 2025
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

Principaux faits marquants de l'année

L'année 2025 ayant été une année moins pluvieuse que 2024, -25% par rapport à 2024, les volumes pompés par le poste de relevage d'Airebelle sont passés de 1 255 660 m³ à 895 652 m³ soit une baisse de 28%.

- La chambre des vannes du PR Flandines qui s'effondrait a été remplacée

Le réseau de la rue Audemar ayant été renouvelé en 2024., il est nécessaire de passer à la prochaine étape consistant à créer un PR et abandonner les anciens réseaux. La prochaine étape consiste en la création d'un PR et l'abandon des anciens réseaux

A chaque épisode pluvial nous rencontrons des saturations de réseau, en particulier au niveau de Gaudrade, au niveau du chemin d'Airebelle. Ces saturations sont directement liées aux eaux parasites, et en particulier celles des résidences Oasis et Goélia. Cette année le propriétaire de la résidence Oasis a lancé de multiples enquêtes sur son réseau privé qui devrait permettre la suppression d'un facteur d'eaux parasites.

Nous avons à nouveau constaté la saturation du réseau amont du PR Belle Terre, les investigations 2026 devront s'orienter vers ce secteur.

Le réseau le long du Gabron tend également à saturer après chaque épisode pluvieux, phénomène amplifié par les nombreuses résidences créés au Nord de l'autoroute et donc par augmentation du linéaire de canalisation (et avec elle l'entrée d'eaux parasites).

Des raccordements de réseaux privés pluviaux ont été observés sur la rue de la Liberté. Il est nécessaire de mener une investigation par un test à la fumée pour identifier formellement l'ensemble des branchements illicites.

Pour les années à venir il apparaît important d'anticiper le renouvellement et la dilatation des réseaux structurants avant la construction de nouvelles zones urbanisées.

Aménagement accès réseau EU

Le collecteur Ø200 longeant la Mayre est totalement enclavé sur plusieurs tronçons, ne permettant aucune action d'entretien efficace. Cette configuration s'est accentuée ces dernières années avec la construction de nouveaux bâtiments le long de ces parcelles et notamment celui dénommé Cœur de village. Des accès ponctuels doivent donc être aménagés sur cet ouvrage qui collecte des effluents sur un bassin versant conséquent.

Ces cas de figure sont de plus en plus fréquents avec la viabilisation de terrain au mépris des servitudes de passage pour entretenir les réseaux existants comme pour autre exemple, celui du Chemin du Réal (Bassin de Collecte Ecureuil).

Postes de Relevages :

➤ PR Bercail :

Il faut définir un accès carrossable définitif pour cet ouvrage.

À ce jour, il n'y a plus aucun accès carrossable durant les horaires non ouvrés et sans rendez-vous préalable .

Cet ouvrage doit être rendu visitable en dehors des périodes ouvrables du centre aéré contigu.

L'installation étant soumise à astreinte un accès permanent doit y être associé.

➤ PR Belles terres :

L'accès à l'installation est utilisé pour le stationnement de véhicule, il faut délimiter l'accès à l'ouvrage et sécuriser ce dernier afin que les véhicules de services puissent intervenir dans cet espace.

Prévoir la mise en place d'éléments visant à sécuriser l'accès à la fosse et à la maintenance des équipements (potence amovible , ancrages et échelle sécurisée)

Prévoir la mise en place d'une vanne isolement pneumatique afin d'assurer le sectionnement de l'arrivée des effluents

La reprise de la ligne d'injection de réactif et de la panoplie de dosage a été reprise en 2025 de façon à sécuriser l'installation.

➤ PR airebelle :

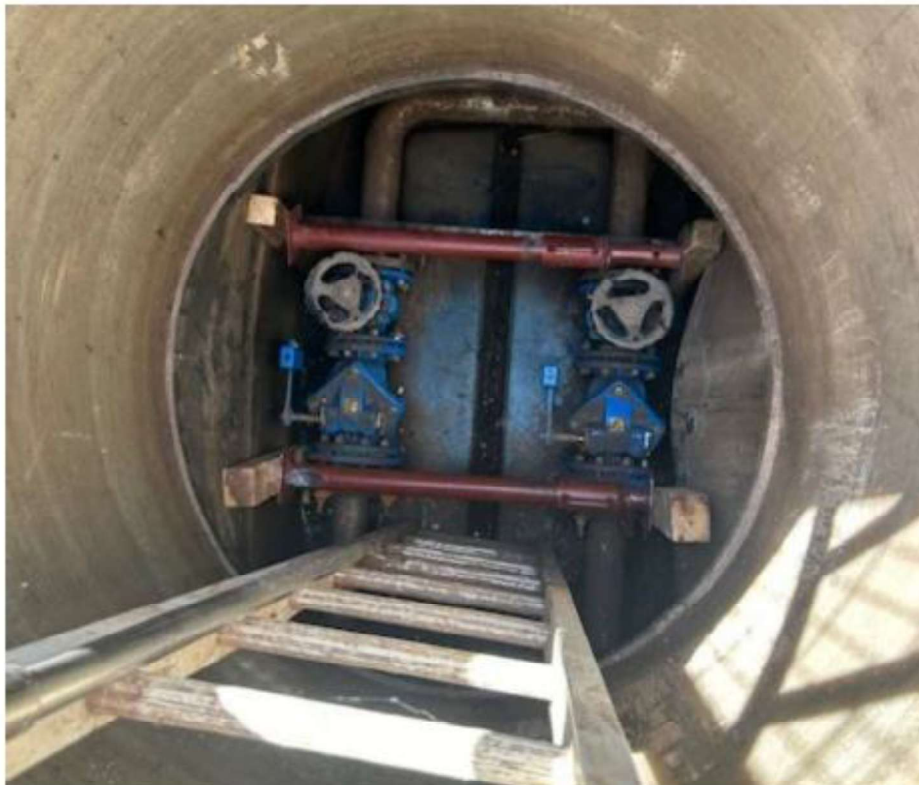
Le génie civil du TGBT présente une désolidarisation laissant apparaître une fissure importante (cf photos jointes).
Il faut traiter dans les plus brefs délais ce point sous peine de dégradation notable de l'ouvrage.



➤ PR Flandine :

La structure du PR a été reprise en 2025 et réceptionnée en 2026.
L'armoire de commande a été rehaussée afin de minimiser le risque inondation.

Au cours de l'année 2025, le personnel n'a pas été autorisé à intervenir dans cet ouvrage en l'état par mesure de sûreté..



➤ PR Platanes

Bon fonctionnement de l'équipement RAS

➤ PR Oasis

Fonctionnement satisfaisant de l'ouvrage dans son ensemble .

➤ PR Gaudrade

Bon fonctionnement de l'équipement dans son ensemble, Néanmoins nous constatons une importante arrivée d'eau claire parasite lors des événements pluvieux avec un temps de ressuyage d'environ une semaine.

➤ PR Tuilières

Bon fonctionnement de l'équipement dans son ensemble .

Il serait cependant souhaitable de procéder au remplacement du groupe électrogène, celui actuellement en place ne donnant pas entière satisfaction en cas de marche prolongée .

Incidents

En 2025, de multiples obstructions ont été signalées sur le collecteur d'assainissement, débutant au niveau du Boulevard Joseph Costamagna et se poursuivant dans la Mayre. Ces incidents ont conduit à classer ce secteur comme nouveau « point noir » nécessitant une attention particulière. En conséquence, une mise en place d'un planning de curage récurrent va être réalisé sur ce point.

Ce réseau fait aussi partie des priorités de réhabilitations.

Contrôle spécifique des installations électromécaniques

Un contrôle par thermographie infrarouge a été réalisé sur les installations électriques de la commune.

Cette technique permet de localiser des points d'échauffement sur les circuits électriques, non décelables à l'œil nu, pouvant à terme entraîner une panne de l'installation.

Ce dernier n'a pas révélé d'anomalies.

Volumes du PR Airebelle refoulés vers le Reyran :

Le volume total de l'exercice s'établit à :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PR Airebelle	727 621 m3	804 293 m3	736 925 m3	775 320 m3	1 255 660 m3	895 652 m3

Propositions d'amélioration

Réseaux

Priorité 1

- Renouvellement tronçon – Ruisseau du Gabron
- Réhabilitation réseau gravitaire vallon de la Mayre.

Priorité 2

- Renouvellement tronçon – Ruisseau du Canaver
- Renouvellement tronçon – Ruisseau du Gabron

Priorité 3

- Renouvellement tronçon – Chemin des Près
- Restructuration réseau au niveau du PR Belles Terres

Postes

- PR Tuilières

Il serait souhaitable de procéder au remplacement du groupe électrogène d'ici 2-3 ans, celui actuellement en place ne donnant pas entière satisfaction en cas de marche prolongée.

3.3. Le Patrimoine de la collectivité

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2025 est de :
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 120

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau

Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	120

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2025, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0.55%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2ème ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	1,12%	1,05%	0,84%	0,61%	0,55%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	64 433	64 640	65 423	66 598	66 858
Longueur renouvelée totale (ml)	876	571	138	268	0

Réseaux et branchements :

Année	2021	2022	2023	2024	2025	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	64 433	65 640	65 423	66 538	66 858	0,39%
Canalisation gravitaires	47 718	48 877	48 657	49 244	49 525	0,57%
Canalisation en refoulement (en ml)	16 715	16 763	16 766	17 354	17 333	-0,12%
Nombre de branchements	1949	1954	1960	1964	1967	0,15%
Nombre de regards	1443	1485	1496	1521	1608	5,72%
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	2	2	2	0,00%

Programme de renouvellement contractuelCanalisations2025
ASSAINISSEMENT

Emplacement des travaux	Longueur et diamètre				Branchts	Regards	Montants réalisés Euros
	200 FONTE	200 PVC	250 PVC	300 PVC			
PUGET BRANCHEMENTS EU					1		3 193,75
PUGET LIBERTE TR N°2 EU		91			22	4	88 485,81
PUGET TAMPONS EU						1	834,79
Total	0	91	0	0	23	5	92 514,35

Unités Techniques: Réalisé 2025

ID : 083-200035319-20260930-C_20260921_157-DE

PATRIMONIAL

EXERCICE	ENSEMBLE TECHNIQUE	SOUS-ENSEMBLE TECHNIQUE	UNITES TECHNIQUES	MAR	QT	MONTANT
2025	PR AIREBELLE	TGBT	VARIATEUR POMPE 1	P	1	3 409,45
2025	PR AIREBELLE	TGBT	VARIATEUR POMPE 2	P	1	3 409,45
2025	PR BELLES TERRES	TELETRANSMISSION	TELETRANSMETTEUR	P	1	2 333,22
2025	PR BELLES TERRES	REGULATION ASSAINISSEMENT	REGULATION US	P	1	1 740,03
2025	PR BELLES TERRES	REGULATION ASSAINISSEMENT	REGULATION A POIRE	P	1	157,51
2025	PR BELLES TERRES	ANTI-ODEUR	COFFRET DE DOSAGE	P	1	989,80
2025	PR FLANDINE	TELETRANSMISSION	TELETRANSMETTEUR	P	1	2 261,51
2025	PR OASIS	HYDRAULIQUE PR	BARRE DE GUIDAGE, SUPPORT & CHAINES	P	1	2 029,09
2025	PR TUILIERE	REGULATION ASSAINISSEMENT	REGULATION A POIRE SECOURS	P	1	157,51
2025	PR TUILIERE	REGULATION ASSAINISSEMENT	REGULATION ULTRA-SON	P	1	923,16
2025	PR TUILIERE	ANTI-ODEUR	DOUCHE DE SECURITE	P	1	1 316,58
						18 807,31

ACCIDENTEL

EXERCICE	ENSEMBLE TECHNIQUE	SOUS-ENSEMBLE TECHNIQUE	UNITES TECHNIQUES	MAR	QT	MONTANT
2025	PR BELLES TERRES	ANTI-ODEUR	COFFRET DE DEPOTAGE	G	1	2200,8
2025	PR FLANDINE	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO2	G	1	1376,79
2025	PR TUILIERE	ANTI-ODEUR	COFFRET DE DEPOTAGE	G	1	2655,09
						6 232,68

4. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT ROQUEBRUNE SUR ARGENS



La commune de ROQUEBRUNE sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement et l'assainissement collectif a été initié le 1^{er} janvier 2025 et prendra fin le 31 décembre 2042.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées mais également le contrôle que l'assainissement non collectif.

4.0. L'essentiel de l'année 2025

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 15 229 habitants de Roquebrune sur Argens.

Le service est doté de 39 postes de relèvement, de 205 kms de réseaux Eaux Usées et de 6 298 Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- La Gaillarde 32 400 eq
- Les Planets 21 000 eq
- TOTAL : 53 400 eq

Début du contrat : 01/01/2025

Fin du contrat : 31/12/2042

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé 22 925 ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur réseau : 59
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : 52

♦ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : 0,3
- Branchements / 1000 brts : 8,3



Les chiffres du service

- ♦ 9 762 clients
- ♦ 1 606 768 m³ d'assiette redevance

M 3 Traités :

- ♦ La Gaillarde : 571 512 m³
- ♦ Les Planets : 1 007 401 m³
- ♦ PR Vaudois vers le Reyran : 204 236 m³
- ♦ Total volumes traités : 1 578 913 m³

Quantité de boues évacuées :

- ♦ La Gaillarde : 147,5 (Tonnes de MS)
- ♦ Les Planets : 178,7 (Tonnes de MS)

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

4.1. Les Indicateurs Réglementaires 2025

	2025
D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (u)	15 229
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels (u)	0
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (t)	326,2
D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€/m ³)	3,07
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (ND)	120
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	(**)
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100,0
P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€)	418,41
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (u/1000 hab.)	0
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (u/100 km)	13,15
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (%)	100
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (ND)	90
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	(*)
P258.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	3,8

(*) Données collectivités

(**) Données Police de l'eau

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	2025
Tarifs	
VP.177 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (€ HT pour 120 m ³)	214,99
VP.190 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	35,58
VP.178 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités (€ HT pour 120 m ³)	116,40
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³ (€ HT pour 120 m ³)	3,60
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture (%)	10,00
VP.347 - Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement (€HTVA/m ³)	0,0300
Réseau	
VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements) (m)	205 385
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements (m) (Assainissement)	205 385
VP.046 - Nombre de points noirs (u)	27
VP.141 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur) (m)	320 (*)
ICGPR - Plan des réseaux	
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux (ND)	Oui
VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux (ND)	Oui
ICGPR - Inventaire des réseaux	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux (ND)	Oui
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (%)	100 %
VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée (ND)	Oui
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	100 %
ICGPR - Autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (ND)	100
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes (ND)	10
VP.258 - Inventaire pompes et équipements électromécaniques (ND)	10
VP.259 - Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux (ND)	10
VP.260 - Localisation des autres interventions (ND)	10
VP.261 - Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau (ND)	10
VP.262 - Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (ND)	10

	2025
Boues	
VP.208 - Tonnage total des boues évacuées (tms)	326,2
VP.209 - Tonnage total des boues admises par une filière conforme (tms)	326,2
Epurateur	
VP.176 - Charge entrante en DBO5 (kg/j)	842
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (u)	76
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (u)	77
Abonnés	
VP.056 - Nombre d'abonnés (u)	9 762
Gestion Financière	
VP.068 - Volume facturé (m³)	1 606 768
VP.182 - Encours total de la dette	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)
DC.195 - Montant financier des travaux engagés (€)	(*)

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	VP.210 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (U)	VP.211 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (U)	P.254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (%)	VP.176 Charge entrante en DBO5 (Kg/j)
STEP LA GAILLARDE	52	53	100	319
STEP LES PLANETS	24	24	100	523

4.2. Données complémentaires

La performance et l'efficacité opérationnelle	Producteur	Valeur 2025
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Délégataire	100,0 %
La gestion du patrimoine	Producteur	Valeur 2025
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	6 298
Nombre de branchements neufs	Délégataire	27
Nombre de postes de relèvement	Délégataire	39
Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	41 000 EH
La collecte des eaux usées	Producteur	Valeur 2025
Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	111
Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	22 925 ml
La dépollution	Producteur	Valeur 2025
Volume arrivant (collecté)	Délégataire	1 552 603 m3
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	14 030 EH
Volume traité	Délégataire	1 578 913 m3
L'évacuation des sous-produits	Producteur	Valeur 2025
Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	1,14 t
Masse de sables évacués	Délégataire	3,74 t
Les consommateurs et leur consommation	Producteur	Valeur 2025
Nombre de communes desservies	Délégataire	1
La satisfaction des consommateurs et l'accès à l'eau	Producteur	Valeur 2025
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	83 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
Les certificats	Producteur	Valeur 2025
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

L'année 2025 ayant été une année particulièrement pluvieuse, -25% par rapport à 2024, les volumes traités par les STEPS REYRAN, GAILLARDE et PLANETS sont passés de 1 984 541 m³ à 1 488 413 m³ soit une baisse de 10%%.

4. 3. Le Patrimoine de la collectivité

4. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2025 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 120

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2024

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	120
---	-----

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	120

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2025 le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,18 %.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,21%	0,24%	0,21%	0,21%	0,21%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	203 800	204 713	204 761	204 754	205 385
Longueur renouvelée totale (ml)	344	768	496	121	92

Réseaux et branchements :

Année	2021	2022	2023	2024	2025	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	203 800	204 713	204 761	204 754	205 385	0,31%
Canalisation gravitaires	182 309	182 956	183 007	183 044	183 007	-0,02%
Canalisation en refoulement (en ml)	21 491	21 757	21 754	21 710	22 378	3,08%
Nombre de branchements	6 219	6 235	6 245	6 271	6 298	0,43%
Nombre de regards	5 250	5 284	5 295	5 322		0,51%
Nombre de déversoirs d'orage	4	4	4	4	4	

Programme de renouvellement contractuel

Pour mémoire :

Ce contrat de DSP ne prend pas en charge de programme contractuel d'investissements.

Seuls sont pris en compte les renouvellements.

Canalisations

RENOUVELLEMENT - ANNEE 2025							TOTAL	92 257,20
PROJET	COMMUNE	DESIGNATION	TY PE	LINEA IRE	DIAME TRE	MATERIAU	MONTANT ESTIMATIF OU ATTACHE (€ HT)	
ROQ 7 GAILLARDE	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	Arrivée Gaillarde / Côté St Aygulf	CDC	92	250	PVC	92 257,20	

ANNEE	K1 appliqué au 01/01/N	Dotation Patrimoniale	Total	Solde annuel	€STR 01/07/N	Solde N-1 actualisé	Solde cumulé
valeur	1,000000	1 682 231,44					
2025	1,000000	280 554,50	155 673,00	124 881,50		124 881,50	124 881,50
2026		0,00					
2027		0,00					
2028		0,00					
2029		0,00					
2030		0,00					
2031		0,00					
2032		0,00					
2033		0,00					
2034		0,00					
2035		0,00					
2036		0,00					
2037		0,00					
2038		0,00					
2039		0,00					
2040		0,00					
2041		0,00					
2042		0,00					
TOTAL		280 554,50	155 673,00				

Installation:	Libellé	valeur contractuelle
Step GAILLARDE	Dégrilleur1	31 174,00 €
Step PLANETS	Motoreducteur pont	10 326,00 €
Step PLANETS	Centrifugeuse 1	114 173,00 €

Suivi Renouvellement Non Programmé - ECAA Assainissement

	K1 appliqué au 01/01/N	Garantie	Dépenses		
			Total	Equipements	Branchements /tampons
valeur	1,000000				
2025	1,000000	324 547,03	130 353,74	104 578,10	25 775,64
2026		0,00			
2027		0,00			
2028		0,00			
2029		0,00			
2030		0,00			
2031		0,00			
2032		0,00			
2033		0,00			
2034		0,00			
2035		0,00			
2036		0,00			
2037		0,00			
2038		0,00			
2039		0,00			
2040		0,00			
2041		0,00			
2042		0,00			
TOTAL		324 547,03	130 353,74		

5. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES ADRETS DE L'ESTEREL



La commune Les Adrets de l'Estérel a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} janvier 2018 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

5.0. L'essentiel de l'année 2025

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 2 852 habitants des Adrets de l'Estérel.

Le service est doté de 1 poste de relèvement, de 11 kms de réseaux Eaux Usées et de 580 Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

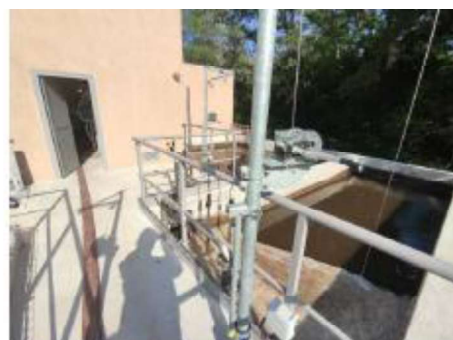
- Pré Vert
- Eglise

Début du contrat : 01/01/2018

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ♦ Linéaire de réseau curé : 1 162 ml
- ♦ Nombre d'obstructions sur réseau : 7
- ♦ Nombre d'obstructions sur branchements : 5
- ♦ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : 0,6
 - Branchements / 1000 brts : 8,6



Les chiffres du service

- ♦ 703 clients
- ♦ 87 477 m³ d'assiette

M 3 Traités des Adrets de l'Estérel :

- ♦ 93 146 m³

Quantité de boues évacuées :

- ♦ 71,3 Tonnes de boues évacuées en compostage

Votre contact

- ♦ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

5.1. Les Indicateurs Réglementaires 2025

	2025
D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (u)	2 852
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	15,6
D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€/m ³)	2,39
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (ND)	110
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	(**)
P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (%)	(**)
P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (%)	100,0
P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€)	1039,78
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (u/1000 hab.)	0
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (u/100 km)	9,17
P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (%)	100
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (ND)	90
P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	(*)
P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (%)	1,74
P258.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	3,8

(*) Données collectivités

(**) Données Police de l'eau

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

Tarifs	
VP.177 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (€ HT pour 120 m ³)	180,61
VP.190 - Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 (€ HT/an)	35,58
VP.178 - Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités (€ HT pour 120 m ³)	76,80
VP.179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³ (€ HT pour 120 m ³)	3,60
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture (%)	10,00
VP.347 - Agence de l'eau - redevance performance des réseaux d'assainissement (€HTVA/m ³)	0,0300
Réseau	
VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements) (m)	10 907
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements (m) (Assainissement)	10 907
VP.046 - Nombre de points noirs (u)	1
VP.141 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur) (m)	(*)
ICGPR - Plan des réseaux	
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux (ND)	10
VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux (ND)	5
ICGPR - Inventaire des réseaux	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux (ND)	Oui
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (%)	100,00
VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée (ND)	Oui
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	100,00
ICGPR - Autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (ND)	100
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes (ND)	10
VP.258 - Inventaire pompes et équipements électromécaniques (ND)	10
VP.259 - Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux (ND)	10
VP.260 - Localisation des autres interventions (ND)	10
VP.261 - Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau (ND)	10
VP.262 - Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (ND)	0
	2025
Boues	
VP.208 - Tonnage total des boues évacuées (TMS)	15,6
VP.209 - Tonnage total des boues admises par une filière conforme (TMS)	15,6
Epurateur	
VP.176 - Charge entrante en DBO5 (kg/j)	42
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (u)	12
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (u)	12
Abonnés	
VP.056 - Nombre d'abonnés (u)	703
Gestion Financière	
VP.068 - Volume facturé (m ³)	87 477
VP.182 - Encours total de la dette	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)
VP.185 - Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N) (€)	1 103 145
VP.268 - Montant des impayés au 31/12/N des factures émises au titre de l'année N-1 (€)	19 140
DC.195 - Montant financier des travaux engagés (€)	(*)

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

	VP.210 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes (u)	VP.211 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire (u)	P.254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (%)	VP.176 Charge entrante en DBO5 (kg/j)
Step Pre Vert 2	12	12	100	42

5.2. Données complémentaires

La performance et l'efficacité opérationnelle	Producteur	Valeur 2025
Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Délégataire	100,0 %
La gestion du patrimoine	Producteur	Valeur 2025
Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	580
Nombre de branchements neufs	Délégataire	0
Nombre de postes de relèvement	Délégataire	1
Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	3 000 EH
La collecte des eaux usées	Producteur	Valeur 2025
Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	12
Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	1 162 ml
La dépollution	Producteur	Valeur 2025
Volume arrivant (collecté)	Délégataire	93 699 m3
Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	697 EH
Volume traité	Délégataire	93 146 m3
L'évacuation des sous-produits	Producteur	Valeur 2025
Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	2,9 t
Masse de sables évacués	Délégataire	0,0 t
Les consommateurs et leur consommation	Producteur	Valeur 2025
Nombre de communes desservies	Délégataire	1
La satisfaction des consommateurs et l'accès à l'eau	Producteur	Valeur 2025
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	83 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
Les certificats	Producteur	Valeur 2025
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

5. 3. Le Patrimoine de la collectivité

5. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2025 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 110

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2025

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total:		120	110

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2025, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,76 %.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2ème ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,37%	0,64%	0,65%	0,76%	0,76%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	10 894	10 870	10 813	10 874	10 907
Longueur renouvelée totale (ml)	200	150	0	63	0

Réseaux et branchements :

	2021	2022	2023	2024	2025	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	10928	10870	10813	10874	10907	0,30%
Canalisation gravitaires (en ml)	10619	10560	10503	10558	10590	0,30%
Canalisation en refoulement (en ml)	309	310	310	316	317	0,32%
Nombre de branchements	572	576	579	580	580	0,00%
Nombre de regards	287	320	321	321	326	1,56%
Nombre de déversoirs d'orage	1	1	1	1	1	0

Opérations non terminées :

Réseau de transfert entre la STEP de l'Eglise et la STEP de Pré Vert : le marché de travaux pour la réalisation d'un réseau de collecte gravitaire, 3 postes de refoulement, et des canalisations de refoulement a été attribué, les travaux ont démarré en 2025.

Les études en cours

Réalisation et finalisation d'un schéma directeur d'assainissement : enquête publique pour approbation fin 2025.

7. LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE

7.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL

FREJUS / St RAPHAEL											
Facture comparée aux 1 ^{er} janvier 2025 et 2026 pour une consommation annuelle de 120 m ³											
			01/01/2025								
			Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
			m ³								
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)			2	24,7206	5,50%	26,08	12,4463	24,89	5,50%	26,26	0,70%
- Consommation (CMESE) Tr1			60	14,4120	5,50%	15,20	0,2418	14,51	5,50%	15,31	0,67%
- Consommation (CMESE) Tr2			60	44,9700	5,50%	47,44	0,7547	45,28	5,50%	47,77	0,69%
Redevance Production (Collectivité)			120	108,0000	5,50%	113,94	1,06	127,20	5,50%	134,20	17,78%
Redevance Distribution (Collectivité)			120	28,8000	5,50%	30,38	0,3	36,00	5,50%	37,98	25,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)			2	29,1478	10,00%	32,06	17,7886	35,58	10,00%	39,13	22,06%
- Consommation (CMESE) Tr1			60	27,9480	10,00%	30,74	0,5418	32,51	10,00%	35,76	16,32%
- Consommation (CMESE) Tr2			60	90,5580	10,00%	99,61	2,0151	120,91	10,00%	133,00	33,51%
Redevance Collectivité			120	63,6000	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation			120	51,60	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%
Redevance de Performance Eau			120	1,22	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%
Redevance de Performance Assainissement			120	1,18	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%
Prix du m ³			4,35				4,96				
Total TTC						522,45				594,79	13,85%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

		01/01/2025				01/01/2026				Evoluti on
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
m ³										
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)		2	14,5739	10,00%	32,06	17,7886	35,58	10,00%	39,13	22,06%
- Consommation (CMESE) Tr1		60	0,4658	10,00%	30,74	0,5418	32,51	10,00%	35,76	16,32%
- Consommation (CMESE) Tr2		60	1,5093	10,00%	99,61	2,0151	120,91	10,00%	133,00	33,51%
Redevance Communauté d'agglomération		120	0,53	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Redevance de Performance Assainissement		120	0,0098	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%
Prix du m ³			1,95			2,35				
Total TTC					233,67				281,81	20,60%

7.2. Le prix de l'eau pour la DSP de PUGET SUR ARGENS



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2025 et 2026
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2025			01/01/2026		
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant	TVA
				Montant TTC		Montant	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU							
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3782	24,7564	26,12	5,50%	24,9714	0,87%
Consommation Tri(CMESE)	60	0,2457	14,7420	15,55	5,50%	14,868	0,85%
Consommation Tri2(CMESE)	60	0,7718	46,3080	48,85	5,50%	46,71	0,87%
Redevance Production (Collectivité)	120	0,9	108,0000	113,94	5,50%	127,20	17,78%
Redevance Distribution (Collectivité)	120	0,29	34,8000	36,71	5,50%	42,00	20,69%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES							
Abonnement annuel (CMESE)	2	13,6115	27,22	29,95	10,00%	36,37	33,60%
Consommation Tri(CMESE)	60	0,6427	38,56	42,42	10,00%	51,108	32,53%
Consommation Tri2(CMESE)	60	0,6427	38,56	42,42	10,00%	95,346	147,25%
Redevance Collectivité	120	0,95	114,00	125,40	10,00%	114	0,00%
ORGANISMES PUBLICS							
Redevance de Consommation	120	0,43	51,6	54,44	5,50%	46,8	-9,30%
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,224	1,29	5,50%	1,98	61,76%
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,176	1,29	10,00%	3,6	206,12%
Prix du m³			4,49				
Total TTC				538,38		651,74	21,06%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS

 PUGET SUR ARGENS		01/01/2025					01/01/2026			
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix	Montant	TVA	Montant TTC
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)		2	13,6115	27,22	10,00%	29,95	18,185	36,37	10,00%	40,01
Consommation Tr1(CMESE)		60	0,6427	38,56	10,00%	42,42	0,8518	51,108	10,00%	56,22
Consommation Tr2(CMESE)		60	0,6427	38,56	10,00%	42,42	1,5891	95,346	10,00%	104,88
Redevance Collectivité		120	0,95	114,00	10,00%	125,40	0,95	114	10,00%	125,40
ORGANISMES PUBLICS										
Redevance de Performance Assainissement		120	0,0098	1,176	10%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96
Prix du m³			2,01				2,75			
Total TTC						241,48				330,47
										36,85%

7.3. Le prix de l'eau pour la DSP de ROQUEBRUNE SUR ARGENS



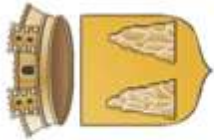
ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2025 et 2026

pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2025				01/01/2026					
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3818	24,7636	5,50%	26,13	12,4618	24,9236	5,50%	26,29	0,65%	
Redevance Consommation (CMESE) Tr1	60	0,5823	34,938	5,50%	36,86	0,586	35,16	5,50%	37,09	0,64%	
Redevance Consommation (CMESE) Tr2	60	0,952	57,12	5,50%	60,26	0,9581	57,486	5,50%	60,65	0,64%	
Redevance achat d'eau Production (Collectivité)	120	0,9	108	5,50%	113,94	1,06	127,2	5,50%	134,20	17,78%	
Redevance investissement Distribution (Collectivité)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,26	31,2	5,50%	32,92	30,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX											
ISFFS											
Abonnement annuel (CMESE)	2	18,185	36,37	10,00%	40,01	17,7886	35,5772	10,00%	39,13	-2,18%	
Consommation Tr1 (CMESE)	60	0,997	59,82	10,00%	65,80	0,9752	58,512	10,00%	64,36	-2,19%	
Consommation Tr2 (CMESE)	60	2,06	123,6	10,00%	135,96	2,015	120,9	10,00%	132,99	-2,18%	
Consommation (Part Communale)	120	0,97	116,4	10,00%	128,04	0,97	116,4	10,00%	128,04	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation	120	0,43	51,6	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%	
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,224	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%	
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,176	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%	
Prix du m ³		5,74			5,93			711,10			3,16%
Total TTC											

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS									
01/01/2025					01/01/2026				
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA
IISFFS									
Abonnement annuel (CMESE)		2	18,185	36,37	10,00%	40,01	17,7886	35,5772	10,00%
Consommation Tr1 (CMESE)		60	0,997	59,82	10,00%	65,80	0,9752	58,512	10,00%
Consommation Tr2 (CMESE)		60	2,06	123,6	10,00%	135,96	2,015	120,9	10,00%
Consommation (Part Communale)		120	0,97	116,4	10,00%	128,04	0,97	116,4	10,00%
ORGANISMES PUBLICS									
Redevance de Performance Assainissement		120	0,0098	1,176	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%
Prix du m ³			3,09				3,07		
Total TTC				371,10				368,49	-0,70%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT
POUR LA DSP DES ADRETS DE L'ESTEREL

		01/01/2025				01/01/2026			
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA
COLLECTE ET TRAITEMENT									
EAUX USEES									
Abonnement annuel (CMESE)		2	14,9505	29,901	10,00%	32,89	17,7886	35,5772	10,00%
Consommation Tr1 (CMESE)		60	0,9842	59,052	10,00%	64,96	0,7834	47,004	10,00%
Consommation Tr1 (CMESE)		60	0,9842	59,052	10,00%	64,96	1,6338	98,028	10,00%
Consommation (Collectivités)		120	0,64	76,8	10,00%	84,48	0,64	76,8	10,00%
ORGANISMES PUBLICS									
Redevance de Performance Assainissement		120	0,0098	1,176	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%
Prix du m ³			2,07			248,58	2,39		
Total TTC								287,11	15,50%

7.5. Le prix de l’eau pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL

		TRAYAS									
		01/01/2025					01/01/2026				
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel ECAA		2	15	30,0000	5,50%	31,65	15	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (ECAA) Tr1		60	0,89	53,4000	5,50%	56,34	0,95	57,00	5,50%	60,14	6,74%
- Consommation (ECAA) Tr2		60	1,49	89,4000	5,50%	94,32	1,55	93,00	5,50%	98,12	4,03%
Prélèvement sur la ressource en eau		120	0,105	12,6000	5,50%	13,29	0,105	12,60	5,50%	13,29	0,00%

COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)		2	14,5739	29,1478	10,00%	32,06	17,7886	35,58	10,00%	39,13	22,06%
- Consommation (CMESE) Tr1		60	0,4658	27,9480	10,00%	30,74	0,5418	32,51	10,00%	35,76	16,32%
- Consommation (CMESE) Tr2		60	1,5093	90,5580	10,00%	99,61	2,0151	120,91	10,00%	133,00	33,51%
Redevance Collectivité		120	0,53	63,6000	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%

ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation		120	0,43	51,60	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%
Redevance de Performance Eau		120	0,0102	1,22	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%
Redevance de Performance Assainissement		120	0,0098	1,18	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%

Prix du m ³			4,04				4,47				
Total TTC				485,00						536,47	10,61%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

POUR LE QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL

TRAYAS											
Facture comparée aux 1er janvier 2025 et 2026 pour une consommation annuelle de 120 m ³											
		01/01/2025				01/01/2026					
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
		2	14,5739	29,15	10,00%	32,06	17,7886	35,58	10,00%	39,13	22,06%
		60	0,4658	27,95	10,00%	30,74	0,5418	32,51	10,00%	35,76	16,32%
		60	1,5093	90,56	10,00%	99,61	2,0151	120,91	10,00%	133,00	33,51%
		120	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%

ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,18	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%	
Prix du m ³		1,95				2,35					
Total TTC					233,67				281,81	20,60%	

7.6. Comparaison des différents prix de l’Assainissement ESTÉREL CÔTE D’AZUR AGGLOMÉRATION

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2025	Prix du m3 en 2026	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	1,95 €	2,35 €	20,60%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	2,01 €	2,75 €	36,85%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	3,09 €	3,07 €	-0,70%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	2,07 €	2,39 €	15,50%

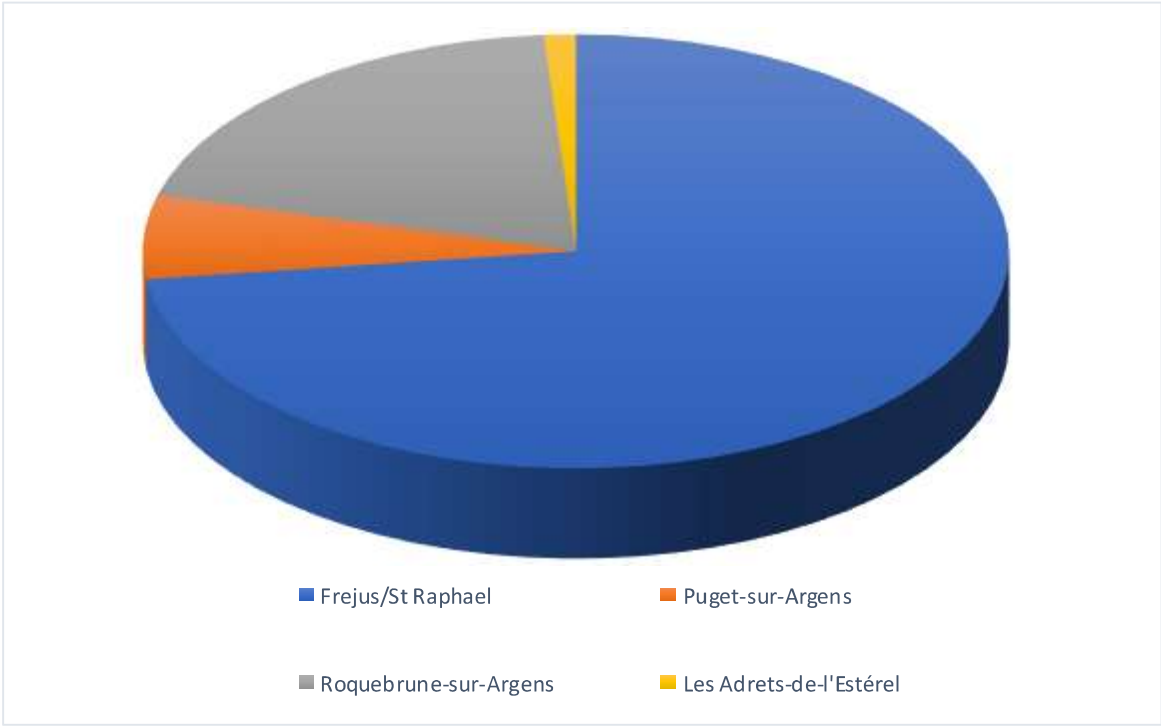
Les prix indiqués sont en € TTC et sont les prix pris en compte aux 1^{er} janvier des années 2025 (objet du présent document) et 2025.

8. LES CHIFFRES CONCERNANT L’ASSAINISSEMENT

8. 1. Les clients des services (DSP et Régies)

8. 1. 1. Nombre de clients et d’habitants et volumes traités / facturés

Répartition des clients au réseau d’assainissement sur le territoire de la ESTÉREL CÔTE D’AZUR AGGLOMÉRATION :



FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025

Nombre total de clients	36 538	36 909	3 747	3 801	9 590	9 762	652	703
Variation	+1.02%		+1.44%		+1.79%		+7.82 %	

Nombre de branchements	26 836	26 870	1 964	1 967	6 271	6 298	580	580
Variation	+ 0.13 %		+ 0.15 %		+ 0.43 %		+0.00 %	

M³ traités*1	10 973 109	9 920 540	1 255 660	895 652	1 752 278	1 578 913	83 846	93 146
Variation	-9.59 %		-38.67 %		-9.89 %		+11.09%	

M³ facturés	7 282 057	7 533 359	671 043	732 262	1 495 325	1 606 768	80 858	87 477
Variation	+3.45 %		+9.12%		+7.45%		+8.19%	

*1 : Les volumes traités sont en baisse, la pluviométrie ayant augmenté en 2025.

Les m3 assujettis à l'assainissement suivent les consommations d'eau potable et sont en hausse.

8. 1. 2. La performance et l'efficacité opérationnelle

L'avancement des politiques d'assainissement collectif est mesuré par le taux de desserte.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Nb de clients raccordés}}{\text{Nb de clients raccordés} + \text{Nb de clients raccordables}}$$

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025

Nombre d'abonnés (clients) desservis sur le périmètre du service = « <u>taux de raccordement</u> »	36 538	36 909	3 747	3 801	9 590	9 762	652	703
	Variation +1.02%		+1.44%		+1.79%		+7.82 %	

On peut constater une sensible augmentation du taux de raccordement s'expliquant par :

- l'obligation qui est faite aux propriétaires de biens immobilier de se raccorder aux réseaux d'assainissement quand ces derniers sont proches de leurs habitations (suppression progressive des assainissements non collectif de type fosse septique)
- mais également par l'urbanisation croissante sur les différentes communes.

8. 2. La collecte des eaux usées

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées les données techniques concernant les réseaux d'assainissement avec plus spécifiquement les données concernant l'entretien de ces canalisations.

Force est de constater que globalement les linéaires de canalisations augmentent d'une part mais que le nombre d'interventions de désobstruction baisse.

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025

Longueur totale du réseau (ml)	406 107	410 687	66 598	66 858	204 754	205 385	10 874	10 907
Variation	+ 1.13 %		+0.39 %		0.31%		0.30 %	

Canalisations gravitaires (ml)	358 656	363 560	49 244	49 525	183 044	183 007	10 558	10 590
Variation	1.37 %		0.57 %		-0.02 %		0.30%	

Canalisations en refoulement (ml)	47 451	47 127	17 354	17 333	21 710	22 378	316	317
Variation	-0.68 %		-0.12%		+3.08 %		0.32%	

Nombre de branchements	26 836	26 870	1 964	1967	6 271	6 298	580	580
Variation	+ 0.13 %		+0.15 %		+ 0.43%		+0.00 %	

Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage (par 100 km)	18.71	18.51	16.52	16.45	13.19	13.15	27.60	9.27
Variation	-1%		-0.42 %		-0.03 %		-66%%	

Longueur de canalisations curées (ml)	48 756	53 403	5 227	4 988	17 769	22 925	726	1162
Variation	+9.53%		-4.57 %		+29.02%		+60.06 %	
% par rapport au linéaire de réseau gravitaire	14.68%		10.07 %		12.52%%		10.97%	

Nombre de désobstructions sur réseau et branchements	320	300	42	31	81	111	15	12
Variation	-0.06 %		-26%		37 %		-20%	

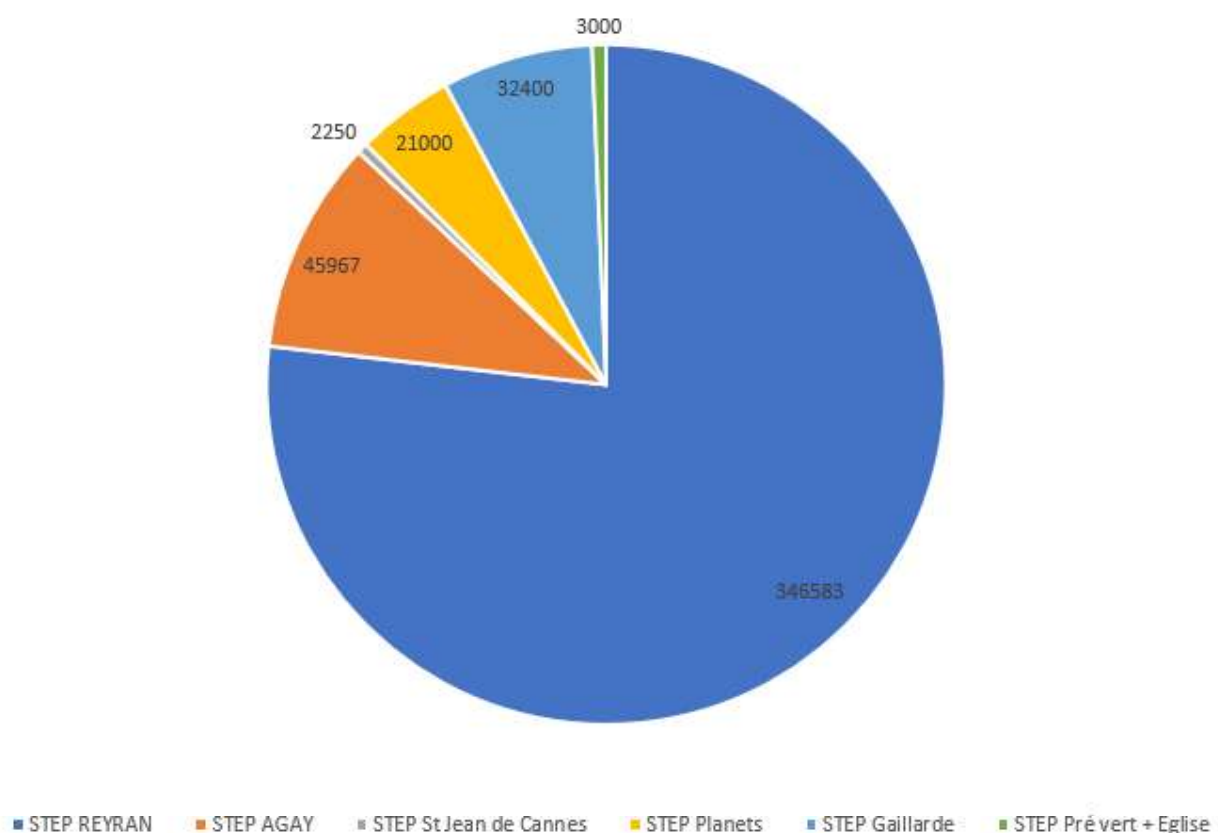
8. 3. La dépollution des eaux usées

La ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION possède sur son territoire pas moins de 7 **ST**ations d'**EP**urations (dite **STEP**).

Dans le tableau ci-dessous sont reprises sommairement quelques données factuelles :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA	
Station d'épuration	1 -Fréjus Reyran 2 -St Jean de Cannes	3 -Agay	(Rejet vers Fréjus Reyran)	4 - Planets (Centre village) 5 - Gaillarde (Les Issambres) (+ une partie vers Fréjus Reyran)	8 - Pré Vert (en bas du village) 9 - Eglise (centre ville)	Miramar (gérée par Théoule sur Mer)
Volumes traités	9 920 540m ³		895 652 m ³ (traités au Reyran)	1 578 913 m ³	93 146 m ³	NC

Capacité de traitement des STEP d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (en EH)



Communes Données	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUN E SUR		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
STEP	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Volumes traités m3	9 100 820m ³ Dont : 895 652 m ³ de Puget/Argens et 204 236 m ³ de Roquebrune	82 905	732 488	1 007 401	571 512	93 146	
Capacité de traitement : en Equivalents Habitants (EH)	346 583 EH	2 250 EH 394 800 EH	48 967 EH	21 000 EH 53 400 EH	32 400 EH	3000EH	

Capacité hydraulique	46 573 m ³ /j	500 m ³ /j	6 968 m ³ /j	6 300 m ³ /j	4 100 m ³ /j	600 m ³ /j	non renseigné
Vol. moyen entrant m3/j	25 743 m ³ /j	227 m ³ /j	1983 m ³ /j	2693 m3/j	1553m3/j	256 m ³ /j	non renseigné
Variation 2024/2025	-13,88%	12,00%	-12,00%	-10%	-7%	-1,00%	non renseigné
Capacité épuratoire en DBO5	20 795 kg/j	135 kg/j	2 758 kg/j	1 260 kg/j	1 944 kg/j	180 kg/j	non renseigné
Charge moyenne DBO5 entrante (kg/j)	4239kg/j	25,5 kg/j	384 kg/j	521kg/j	319kg/j	41 kg/j	non renseigné

Communes Données	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUN E SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
STEP	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Boues : Volumes évacués (tonne matière sèche)	1 917t MS	Les boues sont évacuées vers la STEP du Reyran (80m3)	165,7 t MS	178,7 t MS	147,5t MS	15,5t MS	non renseigné
Conf. filière	100%		100%	100%	100%	100%	
Autres produits : Refus dégrillages	104 t	non concernée	0t	0 t	1,1 t	2,94 t	
Sables	42,7 t	12 t	0t	3,7t	0t	0t	non renseigné
Graisses	non concernée	42m3	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	

Conformité des performance des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité réglementaire des rejets :							
Directive Européenne	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Préfectorale	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Conformité des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	98%	100%	non renseigné
Conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné

8. 4. Indicateurs de performances

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA CMESE
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Continuité du service : taux d'obstruction du réseau * ¹	0.38	0.38	0.24	0.28	0.63
Gestion de l'environnement : liaison laboratoire accrédité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gestion de l'environnement : taux de conformité rejets STEP	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Gestion de l'environnement : taux de boues évacués en filiale pérennisée * ²	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale * ³	120	120	120	120	110
Taux de réclamations écrites pour 1 000 clients	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8
Prix du M ³ d'assainissement pour une facture de 120 M ³ au 1 ^{er} /01/2026	2.35 € TTC	2.35 € TTC	2.75 € TTC	3.07 € TTC	2.39 € TTC
Variation du prix du M3 d'assainissement pour une facture de 120 M3 entre le 1er/01/2025 et le 1 ^{er} /01/2026	+20.6 %	+20.6 %	+36.85 %	-0.70 %	+15.5 %

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui
Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

Notes :

*¹ : U/Km = Nombre de désobstructions sur réseau / longueur totale du réseau hors branchement

*² : Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

- Epandage avec plan d'épandage
- Incinération si l'installation est dûment autorisée
- Compostage si l'installation est dûment déclarée et autorisée (>10 000 T/an)

*³ : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées :

Le barème maximum est de 120 points.

Si la valeur n'atteint pas le seuil de 40 points le service ne peut prétendre disposer d'un descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 2701/2012. Un plan d'action doit alors être initié pour y remédier.

9 – LES TRAVAUX REALISES PAR ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION EN 2025

Travaux réalisés en 2025 par la Communauté d'Agglomération en assainissement :

Renouvellement :

Renouvellement Patrimonial Déléataire : 1 895ml

1. Saint Raphaël : 570 ml amont PR Beaurivage, Route de la Corniche 305ml en DN 400, 27 ml Camp Long, 311 ml Rue De Gaulle/ Rue Zamenhof
2. Fréjus : 298 ml Fellibrige/Aubanel,
3. Puget sur Argens : dont 91 ml rue de la Liberté, 118ml Place Fallière
4. Roquebrune sur Argens : dont 92 ml réseaux arrivée Gaillarde

Renouvellement Communauté d'Agglomération : 872ml

1. Saint Raphael : 92 ml Rue Chevrefeuille, 100ml Maréchal Juin
2. Fréjus : 165ml Rue Balzac, 75ml Rd Poind Giraud montagne, 440ml Boulevard Alger

Travaux neufs :

- Mesures d'H2S en continu : STEP Reyran, STEP Agay

Actions engagées en 2025 par la Communauté d'Agglomération en assainissement

Poursuite des études et des travaux concernant :

- Inspections vidéo et test à la fumée en 2025
- Résultats du diagnostic permanent Fréjus, Saint Raphaël Puget sur Argens
- Attribution du contrat de DSP assainissement à VEOLIA : de 2025 à 2042
- Démarrage du marché d'équipement du diagnostic permanent Roquebrune sur Argens

10. LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

10. 1. CARE DSP FREJUS / St RAPHAEL

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2025
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1921 - COM. D'AGGLOMERATION DE FREJUS-

Assainissement

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
PRODUITS	16 498 197	15 651 045	-5,13 %
Exploitation du service	11 319 936	11 569 877	
Collectivités et autres organismes publics	4 997 281	3 939 073	
Travaux attribués à titre exclusif	180 932	141 995	
Produits accessoires	48	99	
CHARGES	15 903 633	14 045 698	-11,68 %
Personnel	1 782 237	1 756 583	
Energie électrique	1 742 328	1 133 717	
Produits de traitement	454 793	428 974	
Analyses	110 920	97 984	
Sous-traitance, matières et fournitures	2 051 904	1 871 559	
Impôts locaux et taxes	45 923	54 016	
Autres dépenses d'exploitation	299 536	302 094	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	35 218	35 958	
<i>engins et véhicules</i>	120 704	120 673	
<i>informatique</i>	303 349	321 538	
<i>assurances</i>	73 344	69 793	
<i>locaux</i>	201 538	177 288	
<i>autres</i>	- 434 616	- 423 156	
Contribution des services centraux et recherche	658 474	665 991	
Collectivités et autres organismes publics	4 997 281	3 939 073	
Charges relatives aux renouvellements	3 170 934	3 149 057	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	1 287 285	1 278 403	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	1 883 650	1 870 653	
Charges relatives aux investissements	533 741	533 741	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	533 741	533 741	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	55 560	112 912	
RESULTAT AVANT IMPOT	594 565	1 605 347	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	148 621	401 314	
RESULTAT	445 942	1 204 030	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

06/03/2026

10. 2. CARE DSP PUGET SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2025 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1531 - CAVEM PUGET SUR ARGENS

Assainissement

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
PRODUITS	1 748 535	1 274 861	-27,09 %
Exploitation du service	593 930	580 010	
Collectivités et autres organismes publics	1 134 316	686 348	
Travaux attribués à titre exclusif	20 289	8 503	
CHARGES	1 736 707	1 162 535	-33,06 %
Personnel	96 361	86 878	
Energie électrique	35 811	25 735	
Produits de traitement	2 182	0	
Sous-traitance, matières et fournitures	143 069	56 351	
Impôts locaux et taxes	2 511	2 807	
Autres dépenses d'exploitation	14 152	13 443	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 620	941	
<i>engins et véhicules</i>	4 869	7 167	
<i>informatique</i>	16 554	16 492	
<i>assurances</i>	4 393	3 073	
<i>locaux</i>	9 945	8 698	
<i>autres</i>	- 23 227	- 22 926	
Contribution des services centraux et recherche	36 167	34 939	
Collectivités et autres organismes publics	1 134 316	686 348	
Charges relatives aux renouvellements	267 635	252 390	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	19 485	18 375	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	248 151	234 016	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	4 504	3 642	
RESULTAT AVANT IMPOT	11 829	112 326	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	2 954	28 078	
RESULTAT	8 874	84 247	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

06/03/2026

10. 3. CARE DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2025 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: TA101 - ECAA EU DSP-Ass

Assainissement

LIBELLE	2025
PRODUITS	5 316 713
Exploitation du service	3 417 250
Collectivités et autres organismes publics	1 776 029
Travaux attribués à titre exclusif	53 533
Produits accessoires	69 900
CHARGES	4 356 846
Personnel	591 718
Energie électrique	224 806
Produits de traitement	75 808
Analyses	23 581
Sous-traitance, matières et fournitures	681 365
Impôts locaux et taxes	22 088
Autres dépenses d'exploitation	90 776
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	13 517
<i>engins et véhicules</i>	52 548
<i>informatique</i>	99 237
<i>assurances</i>	21 261
<i>locaux</i>	56 058
<i>autres</i>	- 151 841
Contribution des services centraux et recherche	210 045
Collectivités et autres organismes publics	1 776 029
Charges relatives aux renouvellements	660 555
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	280 555
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	380 000
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	73
RESULTAT AVANT IMPOT	959 867
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	239 960
RESULTAT	719 908

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

06/03/2026

10. 4. CARE DSP LES ADRETS DE L'ESTEREL

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2025 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1801 - CAVEM - ADRETS DE L'ESTEREL EU

Assainissement

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
PRODUITS	192 581	199 566	3,63 %
Exploitation du service	124 870	148 786	
Collectivités et autres organismes publics	65 477	50 780	
Travaux attribués à titre exclusif	2 233	0	
CHARGES	244 519	194 288	-20,54 %
Personnel	103 544	64 658	
Energie électrique	6 913	16 069	
Produits de traitement	4 995	3 043	
Analyses	1 638	2 605	
Sous-traitance, matières et fournitures	29 356	27 362	
Impôts locaux et taxes	519	758	
Autres dépenses d'exploitation	12 520	7 009	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	757	528	
<i>engins et véhicules</i>	6 710	4 922	
<i>informatique</i>	3 458	4 138	
<i>assurances</i>	1 360	285	
<i>locaux</i>	2 111	2 200	
<i>autres</i>	- 1 877	- 5 062	
Contribution des services centraux et recherche	7 505	8 768	
Collectivités et autres organismes publics	65 477	50 780	
Charges relatives aux renouvellements	6 628	6 781	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	5 893	6 030	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	734	751	
Charges relatives aux investissements	3 236	4 861	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	3 236	4 861	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	2 188	1 595	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 51 937	5 278	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	1 318	
RESULTAT	- 51 939	3 959	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

06/03/2026

11. LE BUDGET ANNEXE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT - BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Recettes	8 564 903,10	Recettes	10 500 182,02
- Dépenses	7 338 457,42	- Dépenses	7 374 509,68
= Résultat de l'exercice	1 226 445,68	= Résultat de l'exercice	3 125 672,34
+ Excédent reporté	1 378 300,74	- Déficit reporté	- 3 199 718,55
= Résultat de clôture fonct	2 604 746,42	= Résultat de clôture invest	- 74 046,21
		- Solde des restes à réaliser	- 674 613,85
		= Besoin de financement	- 748 660,06
Excédent disponible après couverture du besoin de financement d'investissement			
	1 856 086,36		

Fréjus, le 06/02/2026

Le Chef de Service Comptable,
Service de Gestion Comptable de l'Estérel

Corine HUSSON

Pour le comptable, par procuration,


12. LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS D'ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

En premier lieu il faut connaître le mode de gestion de l'assainissement sur sa commune :

Pour FREJUS, PUGET sur Argens, ROQUEBRUN sur Argens et SAINT RAPHAEL



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

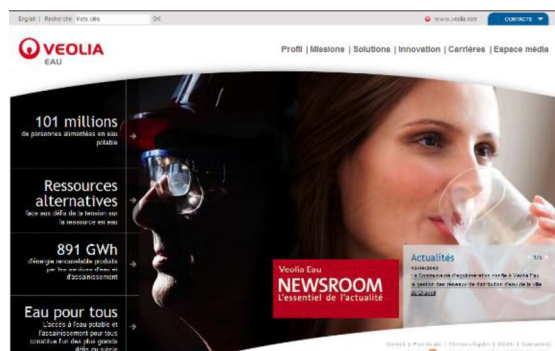
Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- **demande de branchement**
- **demande de nouvel abonnement**
- **informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution**
- **état du compte client**
- **prise de rendez-vous avec technicien**
- **demande de résiliation**

Sur le site internet de l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur :

<http://www.veoliaeau.com>



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.